2004-2005

Annual Report

Family and Community Services

Rapport annuel

Services familiaux et communautaires

New Nouveau Brunswick
CANADA

2004-2005 Annual Report

Published by:
Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2005

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-493-4

ISSN 1209-0042

Printed in New Brunswick

Think Recycling!

Rapport annuel 2004-2005

Publié par :
Ministère des Services familiaux et communautaires
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2005

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-493-4

ISSN 1209-0042

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Pensez à recycler!

106-02777/

2004-2005

Annual Report

Rapport annuel

Family and Community Services

Services familiaux et communautaires

New Nouveau Brunswick
CANADA

Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Minister

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

Dear Sir:

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the fiscal year 2004-2005.

Respectfully submitted,

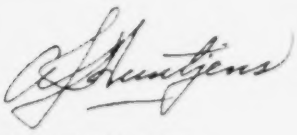

Antoon (Tony) Huntjens

Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Deputy Minister

The Honourable Antoon Huntjens
Minister of Family and Community Services
Province of New Brunswick

Dear Minister:

I have the honour to submit, for your consideration, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the year 2004-2005.

This report contains detailed information about the programs and activities undertaken by the Department during this period.

Respectfully submitted,

Don Ferguson

"Self-reliance, an improved quality of life, and protection for those who need it"

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet du ministre

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai le privilège de porter à l'attention de Votre Honneur et de l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année financière 2004-2005.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

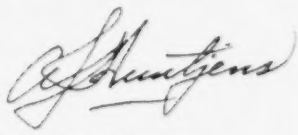

Antoon (Tony) Huntjens

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet du sous-ministre

L'honorable Antoon Huntjens
Ministre des Services familiaux et communautaires
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année 2004-2005.

Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les activités et les programmes du ministère au cours de cette période.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Don Ferguson

L'autonomie, une meilleure qualité de vie et une protection pour ceux qui en ont besoin

TABLE OF CONTENTS

Introduction 1
Strategic Plan 3
Organizational Chart 7
Legislation 8
Points of Service 9

Core Business Area:
Self-Reliance

Transitional Assistance Program 10
Interim Assistance Program 10
Case Management Services for Social Assistance Clients 11
Career Development Options for Social Assistance Clients 11
Youth Services 11
- Youth Policy 12
- Youth Services Partnership 12

Day Care Assistance Program 12
Public Housing Program 13
Rural and Native Rental Housing Program 14
Non-Profit Social Housing Program 14
Rent Supplement Program 14
Affordable Rental Housing Program 15
Community Initiatives 16
Rental and Rooming House Program 16
Rental Conversion Program 17
Shelter Enhancement Program 17
Home Completion Program 17
Homeowner Assistance Program 18
Rural and Native Homeowner Program 18
Community Involvement Program 18
Home Orientation Management Program 19

Core Business Area:
Prevention

Support Services to Education 20
Early Childhood Initiatives Program 20
NB Early Childhood Development Agenda 21

- Prenatal Benefit Program 22
- Enhanced Child Day Care Services 22
- Early Language Services 23
- Enhancements to the Early Childhood Initiatives Program 23

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1
Plan stratégique 3
Organigramme 7
Législation 8
Points de service 9

Secteur d'activité principal :
L'autonomie

Programme d'assistance transitoire 10
Programme d'aide temporaire 10
Services de gestion de cas pour les clients de l'aide sociale 11
Possibilités de perfectionnement professionnel pour les clients de l'aide sociale 11
Services aux jeunes 11
- Politique axée sur la jeunesse 12
- Partenariat pour la prestation de services aux jeunes 12

Programme d'aide pour les services de garderie 12
Programme de logement public 13
Programme de logement pour les ruraux et les autochtones (locataires) 14
Programme de logement social à but non lucratif 14
Programmes de suppléments du loyer 14
Programme de logement locatif abordable 15
Initiatives communautaires 16
Programme de logements locatifs et de maisons de chambres 16
Programme de conversion des logements locatifs 17
Programme d'amélioration de l'habitat 17
Programme de prêts pour la finition de l'habitat 17
Programme d'aide à l'accession à la propriété 18
Programme de logement pour les ruraux et les autochtones (propriétaires) 18
Programme de participation communautaire 18
Programme d'orientation et de gestion du logement 19

Secteur d'activité principal :
Prévention

Services de soutien à l'éducation 20
Initiatives pour la petite enfance 20
Plan d'action pour le développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick 21
- Programme de prestation prénatale 22
- Services de garderie améliorés 22
- Services de développement du langage 23
- Améliorations des Initiatives pour la petite enfance 23

- Child Witnesses of Family Violence 24
- Communities Raising Children Initiative 24

Day Care Services Program 25
Senior Services 25

Core Business Area:
Improved Quality of Life

Federal/Provincial Repair Program 26
Services for Preschool Children with Autism Spectrum Disorder 26
Community-Based Services for Children with Special Needs 27
Health Services 27
Post-adoption Disclosure Services 28
Extended Benefits Program 29
Special Needs Benefits 29
Family & Community Volunteer Awards 30
Long-Term Care Services 30
Home Support Services 30
Adult Residential Services 31
Special Care Homes 31
Community Residences 32
Day Activities for Adults 32
Day Activities for Seniors 32
Nursing Home Services 33

Core Business Area:
Protection for Those Who Need It

Emergency Repair Program 34
Community Volunteer Action (CVA) Program 34
Family Support Orders Service (FSOS) 34
Access and Assessment 35
Transition House Funding 36
Adoption & Subsidized Adoption 36
Special Adoption Project 36
Children's Residential Services 37
Child Protection 37
Child in Care 38
Youth Treatment Program 39
Adult Protection 39
After Hours Emergency Social Services (AHESS) ... 40
Community Agency Support 40

Core Business Area:
Valued Employees

Human Resource Services 41
- Compensation and Benefits 41
- Employee Relations Services 42

- Programme pour enfants témoins de violence familiale 24
- Communautés responsables à l'écoute des enfants 24

Services de garderie 25
Services aux personnes âgées 25

Secteur d'activité principal :
Une meilleure qualité de vie

Programme fédéral-provincial de réparations 26
Services destinés aux enfants autistiques d'âge préscolaire 26
Services communautaires pour enfants à besoins spéciaux 27
Services d'assistance médicale 27
Services de divulgation de renseignements après l'adoption 28
Programmes des prestations prolongées 29
Prestations spéciales 29
Prix de bénévolat pour les familles et les communautés 30
Services de soins de longue durée 30
Services de soutien à domicile 30
Services résidentiels pour adultes 31
Foyers de soins spéciaux 31
Résidences communautaires 32
Activités de jour pour adultes 32
Activités de jour pour personnes âgées 32
Services de foyer de soins 33

Secteur d'activité principal :
Protection pour ceux qui en ont besoin

Programme de réparations d'urgence 34
Programme Action communautaire bénévole (ACB) . 34
Service des ordonnances de soutien familial (SOSF) . 34
Accueil et évaluation 35
Financement des maisons de transition 36
Adoption et adoption subventionnée 36
Campagne de sensibilisation du public à l'adoption .. 36
Services résidentiels pour enfants 37
Protection de l'enfance 37
Enfants pris en charge 38
Programme de traitement pour jeunes 39
Protection des adultes 39
Service de permanence centralisé (SPC) 40
Soutien aux agences communautaires 40

Secteur d'activité principal :
Valorisation des employés

Ressources humaines 41
- Rémunération et avantages sociaux 41
- Services des relations avec les employés 42

- Human Resources Policy and Continuous Learning 43

Core Business Area: Managing Effectively and Efficiently

Policy and Federal/Provincial Relations 44
- Policy Development 44
- Consultation and Negotiation 45
- Legislative Support 45

Planning, Research and Evaluation 46
- Planning 46
- Research 47
- Evaluation 48

Communications 48
Finance and Administration 49
- Budget and Financial Reporting 49
- Accounting Services 49
- Audit Services 49
- Administrative Services 50
- Regional Accommodations 50
- Payment Processing 50

Information Technology Services 51
Operational Support 52
Program Development and Monitoring 52
- Housing and Income Support 53
- Early Childhood and School-Based Services 53
- Child Welfare and Youth Services 54
- Community and Individual Development 55
- Nursing Home Services 56
- Services to Adults with Disabilities and Senior Services 56

Dental Advisory Board 57
Medical Advisory Board 57
Property Management 58
Family Income Security Appeals Board 58
Official Languages 60

Table (Appendix 1) 61

- Politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu 43

Secteur d'activité principal : Gérer de façon efficace

Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales 44
- Élaboration de directives 44
- Consultation et négociations 45
- Soutien législatif 45

Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation 46
- Planification 46
- Recherche 47
- Évaluation 48

Direction des communications 48
Direction des finances et de l'administration 49
- Rapports budgétaires et financiers 49
- Services de comptabilité 49
- Services de vérification 49
- Services administratifs 50
- Installations régionales 50
- Traitement des paiements 50

Direction du service des ressources en technologie de l'information 51
Soutien des opérations 52
Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes 52
- Habitation et soutien du revenu 53
- Services à la petite enfance et service en milieu scolaire 53
- Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse 54
- Développement communautaire et individuel 55
- Services des foyers de soins 56
- Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées 56

Comité consultatif sur les services dentaires 57
Commission consultative médicale 57
Gestion des propriétés 58
Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial 58
Langues officielles 60

Tableau (Annexe 1) 61

Introduction

The Department of Family and Community Services plays an essential role in the lives of vulnerable New Brunswick citizens. Each day we provide more than 130,000 essential services to low-income families, to individuals, to children, to seniors and to persons with disabilities.

We are very pleased to have been able to improve our assistance to low-income citizens this year. The supplement that is provided to social assistance clients to help offset the high cost of winter fuel was increased by nearly 30%. In addition, more than 150 new affordable housing units were constructed under the Affordable Housing Program.

Affordable housing continued to be a priority issue in negotiations at the federal-provincial table. We were pleased to successfully negotiate a second phase of the Federal/Provincial Affordable Housing Agreement, which will provide additional safe and affordable housing for New Brunswickers.

Child care also remained a priority for the department. We entered into negotiations with our federal partners for a new Early Learning and Childcare Agreement. Improvements were made to the Day Care Assistance Program to simplify the rate schedule, increase daily child-care rates and raise the net family income threshold. These improvements will increase the number of families eligible for assistance under the program.

The year 2004-2005 saw considerable activity in the area of long-term care. Changes were made to the Standard Family Contribution Policy to allow seniors with a spouse at home to keep more of their savings and income. Residents of special care homes and nursing homes received an increase in their Comfort and Clothing Allowance. This allowance will increase by more than 20% over the next three years.

A plan to construct, renovate or replace nursing homes was unveiled. This $120 million investment will provide much needed modernization to an aging nursing home infrastructure.

Introduction

Le ministère des Services familiaux et communautaires joue un rôle essentiel dans la vie des gens vulnérables du Nouveau-Brunswick. Nous fournissons quotidiennement 130 000 services essentiels à des familles à faible revenu et à des personnes, à des enfants, à des aînés et à des personnes handicapées.

C'est avec plaisir que nous avons amélioré notre aide aux citoyens à faible revenu cette année. Le supplément versé aux bénéficiaires d'aide sociale pour compenser les coûts élevés du chauffage en hiver a augmenté de près de 30 %. En outre, plus de 150 nouveaux logements abordables ont été construits en vertu du Programme de logement abordable.

Le logement abordable est demeuré une priorité à la table des négociations fédérales-provinciales. Nous avons négocié avec succès une deuxième phase à l'Entente Canada–Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable, phase qui prévoit d'autres logements sûrs et abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La garde d'enfants est demeurée une priorité du ministère. Nous avons entamé avec nos partenaires fédéraux des négociations concernant un accord sur l'apprentissage et la garde des enfants. Des améliorations ont été apportées au Programme d'aide pour les services de garderie afin de simplifier le barème des taux, d'augmenter les taux journaliers pour les services de garderie et de rehausser le seuil du revenu familial net. Grâce à ces améliorations, plus de familles seront admissibles à une aide du programme.

L'année 2004-2005 a été marquée par une grande activité dans le domaine des soins de longue durée. La directive sur la contribution financière uniformisée des familles a été modifiée de façon à permettre aux personnes âgées ayant un conjoint à domicile de conserver une plus grande partie de leurs économies et de leur revenu. Les pensionnaires des foyers de soins spéciaux et des foyers de soins ont bénéficié d'une hausse de leur allocation pour les menues dépenses et les vêtements. Cette allocation augmentera de plus de 20 % au cours des trois prochaines années.

Un plan visant la construction, la rénovation ou le remplacement des foyers de soins a été dévoilé. Des investissements de 120 millions de dollars permettront de moderniser une infrastructure de foyers de soins vieillissante.

Our community partnerships were particularly effective this year. The design phase of the Disability Support Program pilot was completed, and a new transition house was opened in Kent County. The Department continued to work closely with the NB Adoption Foundation to raise awareness of the need for permanent families for children in our care. A very successful national conference on permanency options for children and families was held in Saint John.

Nos partenaires communautaires ont été particulièrement efficaces cette année. On a achevé la conception du programme pilote de soutien des personnes handicapées, et une nouvelle maison de transition a ouvert ses portes dans le comté de Kent. Le ministère a maintenu son étroite collaboration avec la Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption afin de mieux faire connaître le besoin de familles permanentes pour les enfants à la charge du ministère. Une conférence nationale très réussie sur les options de placement permanent pour les enfants et les familles a eu lieu à Saint John.

Strategic Plan

Mission

Self-reliance, an improved quality of life, and protection for those who need it.

Values – How We Work

The People We Serve

- We serve our clients equitably, respectfully and in a caring way.
- We recognize and build on people's strengths.
- We value initiative and individual responsibility.
- We provide excellent service.

Our Employees

- We value each other and take pride in the work that we do.
- We are responsible and accountable for our work.
- We act in an ethical, honest and professional manner.
- We learn from each other and the people we serve.

How We Work

- We promote and develop effective partnerships.
- We place a high value on flexibility and teamwork.
- Our organizational structure promotes a collaborative approach to service delivery.
- We make decisions that are fair and equitable.
- We communicate in a constructive, open and supportive manner.
- We foster creativity, innovation and continuous improvement.

Vision – Where We Are Heading

Client-Focused and Integrated Service Delivery

The Department of Family and Community Services is a client-focused organization. We are known as a Department that truly cares about people and their issues. Clients are treated with respect, fairness and empathy. The Department always applies a client perspective before taking action, asking 'How is what I am about to do going to help my clients?'

Plan stratégique

Mission

L'autonomie, une meilleure qualité de vie et une protection pour ceux qui en ont besoin.

Valeurs – Notre façon de travailler

Notre clientèle

- Nous offrons un service équitable, courtois et attentionné.
- Nous reconnaissons les forces des gens et cherchons à les exploiter.
- Nous valorisons l'initiative et la responsabilité individuelle.
- Nous offrons un excellent service.

Nos employés

- Nous valorisons nos collègues et sommes fiers de notre travail.
- Nous sommes responsables et fiables.
- Nous agissons de façon honnête, professionnelle et conforme à l'éthique.
- Nous apprenons des autres et de notre clientèle.

Notre méthode de travail

- Nous aidons à promouvoir et à former des partenariats efficaces.
- Nous accordons une importance particulière à la souplesse et au travail d'équipe.
- La structure de notre organisation encourage une approche collaborative.
- Nous prenons des décisions justes et équitables.
- Nous assurons une communication constructive et ouverte en offrant un soutien.
- Nous encourageons la créativité, l'innovation et l'amélioration continue.

Vision – Ce que nous visons

Prestation de services intégrée et axée sur les clients

Le ministère des Services familiaux et communautaires est une organisation axée sur les clients. Nous sommes connus comme un ministère qui se soucie vraiment des gens et de leurs problèmes. Les clients sont traités avec respect, équité et empathie. Le ministère cherche également à tenir compte des clients avant de prendre des mesures, en se demandant « Comment la mesure que je vais prendre va-t-elle aider mes clients? »

We encourage our clients and support them in their efforts to become more self-sufficient, even though we recognize that many of them will never achieve total independence. For these clients, the aim is to ensure their safety and to help them improve their quality of life. We build on our clients' strengths, and they are full partners in finding solutions to their problems.

Our services are client-centered, that is, they focus on the security, development and growth of the individual, the family and the community. They are individualized in that clients receive only the benefits and services required to meet their unique needs. Clients are not expected to "fit" programs; programs and services are designed to address their needs.

The Department of Family and Community Services delivers integrated, comprehensive and individualized case management services to its clients. The Department has a common understanding of the case management process. Case management begins when the client first contacts the Department, but not every client has a case plan. Some require access to specific services or benefits (such as a day care subsidy or housing repair loan) but do not require full case plans. Other clients have more complex circumstances and require a number of departmental services and thus a comprehensive case plan.

Case planning begins with a comprehensive assessment of the client's needs. Case plans, which build on client strengths, are mutually agreed upon with the case management team and the client. We take an interdisciplinary approach to building case plans (intervention plans). Departmental staff work in teams with clients to implement case plans, but these teams are not necessarily permanent. The lead role in implementing case plans may move from one team member to another, depending on the needs of the client and the skills of the individual team members. Information about clients is shared, but client privacy is respected. The Department offers a varied menu of benefits and services that may be accessed by staff as required, to meet the needs of clients.

Nous encourageons et nous appuyons les clients afin de les rendre plus autosuffisants, même si nous savons que bon nombre d'entre eux ne le deviendront jamais tout à fait. Quant à ces derniers, nous chercherons à assurer leur sécurité et à les aider à améliorer leur qualité de vie. Nous misons sur les points forts de nos clients, qui sont des partenaires à part entière dans la recherche de solutions à leurs problèmes.

Nos services sont axés sur les clients, c'est-à-dire qu'ils mettent l'accent sur la sécurité, le développement et l'épanouissement de la personne, de la famille et de la collectivité. Il s'agit de services personnalisés, en ce sens que les clients bénéficient seulement des avantages et des services dont ils ont besoin pour satisfaire leurs besoins particuliers. Nous ne demandons pas aux clients de « s'adapter » aux programmes; les programmes et les services sont plutôt conçus pour répondre à leurs besoins.

Le ministère des Services familiaux et communautaires fournit des services de gestion de cas intégrés, complets et personnalisés à la clientèle. Il a une définition commune du mode de gestion de cas. La gestion de cas commence dès le premier contact avec le ministère, mais tous les clients ne font pas l'objet d'un plan de gestion de cas. Parfois, les clients doivent accéder à des services ou à des prestations particulières (comme l'aide pour les services de garderie ou un prêt pour les réparations domiciliaires), mais ils n'ont pas besoin d'un plan de gestion de cas complet. D'autres clients vivent dans des situations plus complexes et requièrent plusieurs services du ministère et, de ce fait, un plan de gestion de cas global.

La planification de cas commence par une évaluation complète des besoins du client. Le plan de gestion de cas, qui mise sur les points forts du client, est convenu entre l'équipe de gestion de cas et le client. Nous appliquons une approche interdisciplinaire pour l'établissement des plans de gestion de cas (plans d'intervention). Le personnel du ministère travaille en équipe et en collaboration avec les clients pour mettre ces plans en œuvre. Cependant, les équipes ne sont pas nécessairement permanentes. La responsabilité de la mise en œuvre peut passer d'un membre à l'autre, selon les besoins du client et les compétences de chacun des membres. Les renseignements au sujet des clients sont partagés, mais la protection des renseignements personnels est respectée. Le ministère offre un menu varié de prestations et de services auxquels peut accéder le personnel, s'il y a lieu, pour répondre aux besoins des clients.

The government is no longer the exclusive provider of services for our clients. FCS staff have strong ties with partners in their communities and other departments. Partnerships with community agencies, service providers and other departments are collaborative and coordinated. We recognize that communities know their own needs best and must take a more active role in the decisions that affect their lives. We are leaders in supporting the efforts of our communities to build their own capacity to help their citizens.

Service delivery is supported by state-of-the-art technology that allows for informed decision making and sharing of information on common clients. Administrative procedures and policies are consistent province-wide in every office. Programs and policies are consistent and complementary.

Caring, Professional Staff

The Department of Family and Community Services is known as the best department in which to work. Employees are leaders in their fields and are highly professional. Every employee is valued for the role he or she plays in serving our clients. We work in a climate of trust, and all managers communicate openly and frequently with their employees.

We have a team-based style of management that provides us with opportunities to effect change within the organization. The leadership of the Department is strengthened by the participation of employees at all levels in the decision-making process. We have the authority, responsibility and support needed to do our jobs well. The organization values team success over individual success but recognizes individual contributions. We are expected to work with others, within the Department as well as with government, business and community partners.

We strive to solve problems creatively and to be innovative in our approach. We have confidence that our ideas will receive the attention they deserve. Job functions are well defined, and we are not duplicating efforts. Our skills are being used to their best advantage.

Le gouvernement n'est plus le seul et unique fournisseur de services à nos clients. Le personnel des SFC a créé des liens solides avec les partenaires locaux et les autres ministères. Les partenariats avec les organismes communautaires, fournisseurs de services et autres ministères misent sur la collaboration et la coordination. Nous reconnaissons que ce sont les collectivités qui connaissent le mieux leurs besoins et qu'elles doivent prendre une part plus active aux décisions affectant leur quotidien. Nous sommes des chefs de file en matière de soutien communautaire visant à permettre aux collectivités de bâtir leur propre capacité d'aider leurs citoyens.

La prestation des services est appuyée par une technologie de pointe qui permet de prendre des décisions éclairées et de partager les renseignements sur les clients communs. Les modalités et les directives administratives sont uniformes dans chaque bureau de la province. Les programmes et les directives sont uniformes et complémentaires.

Compassion du personnel professionnel

Le ministère des Services familiaux et communautaires est connu comme le meilleur ministère où travailler. Les employées sont des chefs de file dans leur domaine et sont très professionnels. Chacun est valorisé pour son rôle dans la prestation de services à la clientèle. Nous travaillons dans un climat de confiance où tous les gestionnaires communiquent ouvertement et souvent avec les membres du personnel.

Notre style de gestion axé sur les équipes nous donne la possibilité de provoquer un changement au sein de l'organisation. Le leadership du ministère est renforcé par la participation du personnel à tous les paliers du processus de prise de décision. Nous avons le pouvoir, la responsabilité et le soutien nécessaires pour bien remplir nos fonctions. L'organisation valorise le succès collectif plutôt qu'individuel, mais elle reconnaît les contributions personnelles. Nous sommes tenus de travailler avec nos collègues du ministère et avec nos partenaires du gouvernement, du milieu des affaires et de la collectivité.

Nous cherchons à faire preuve de créativité et d'innovation dans notre approche de la résolution des problèmes. Nous avons l'assurance que nos idées ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd. Nos fonctions sont bien définies et nous ne faisons pas double emploi. Nous sommes employés au mieux de nos compétences.

Key Result Areas and Goals

Self-Reliance through Client-Focused Services

- To reduce barriers to work and increase the long-term employability of our clients
- To increase the supply and availability of affordable housing for low-income New Brunswickers
- To increase our involvement in community capacity-building initiatives
- To increase the extent to which our programs and services address our clients' unique needs

Prevention Services

To increase the capabilities of individuals and families to care for themselves and dependent family members

Protection for Those Who Need It

- To reduce neglect, abuse and violence
- To ensure the existence of safe and secure environments for families and individuals
- To place more children in adoptive homes

Valued Employees

- To increase the extent to which staff believe they work in a healthy, safe and respectful environment
- To increase the extent to which staff believe they work in an organization in which they are supported and recognized for their contribution
- To increase open and transparent communication

Managing Effectively and Efficiently through an Integrated Service Delivery Approach

- To increase the decision-making authority within our organization
- To increase the value we obtain from our financial resources and stay within budget
- To increase the effectiveness of our work environment
- To implement an integrated departmental structure
- To increase our accountability to the clients we serve and to the citizens of New Brunswick

Domaines de résultats clés et buts

L'autonomie grâce à des services axés sur les clients

- Réduire les obstacles au travail et accroître l'employabilité à long terme des clients.
- Accroître l'offre et la disponibilité de logements abordables pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à faible revenu.
- Accroître notre participation aux initiatives de mise en valeur du potentiel communautaire.
- Accroître la mesure dans laquelle nos programmes et services répondent aux besoins particuliers des clients.

Services de prévention

Accroître les capacités des personnes et des familles pour leur permettre de s'assumer et de s'occuper des personnes à leur charge.

Protection pour ceux qui en ont besoin

- Réduire la négligence, les mauvais traitements et la violence.
- Voir à créer des milieux de vie sains et sécuritaires pour les familles et les personnes.
- Accroître le placement en adoption des enfants.

Les employés valorisés

- Accroître la mesure dans laquelle le personnel estime travailler dans un milieu sain, sécuritaire et respectueux.
- Augmenter la mesure dans laquelle le personnel estime travailler dans une organisation où il bénéficie d'un appui et d'une reconnaissance pour sa contribution.
- Augmenter les communications ouvertes et transparentes.

Gérer de façon efficace grâce à une prestation de services intégrée

- Augmenter le pouvoir de décision dans notre organisation.
- Augmenter la valeur que nous tirons de nos ressources financières et fonctionner dans les limites de notre budget.
- Augmenter l'efficacité de notre milieu de travail.
- Mettre en œuvre une structure ministérielle intégrée.
- Augmenter notre responsabilisation face à nos clients et aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Organizational Chart / Organigramme

Family and Community Services / Services familiaux et communautaires
Minister / Ministre
Deputy Minister / Sous-ministre
Communications / Communications
Human Resource Services / Service des ressources humaines
Assistant Deputy Minister Planning and Corporate Services / Sous-ministre adjoint Planification et services ministériels
Finance and Administration / Finance et administration
Information Technology Services / Service de technologie de l'information
Planning, Research and Evaluation / Planification, recherche et évaluation
Policy & Federal/Provincial Relations / Politiques et relations fédérales-provinciales
Assistant Deputy Minister Program Development and Monitoring / Sous-ministre adjoint Élaboration et surveillance des programmes
Housing and Income Support / Habitation et soutien au revenu
Early Childhood and School-Based Services / Services pour la petite enfance et en milieu scolaire
Community and Individual Development / Développement communautaire et individuel
Assistant Deputy Minister Program Delivery / Sous-ministre adjoint Prestation des programmes
Nursing Home Services / Services de foyer de soins
Child Welfare and Youth Services / Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse
Services to Adults with Disabilities & Senior Services / Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées
Regional Directors / Directeurs régionaux
Central Office Program Delivery / Prestation des programmes du bureau central
Operational Support / Soutien des opérations

Legislation

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Family and Community Services and administered by the Department of Family and Community Services

- *Change of Name Act* [paragraphs 5(1)(b) and 2(b)]
- Charitable Donation of Food
- Education (section 19)
- Employment Standards [subsection 44.02(6)]
- Family Income Security
- Family Services (except Part VII)
- Health Services (section 10)
- Hospital (section 21)
- Intercountry Adoption
- New Brunswick Advisory Council on Seniors
- Nursing Homes
- Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders (section 10)
- Vocational Rehabilitation of Disabled Persons

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Family and Community Services and administered by a board, commission or other body

- Family Services (Part VII) – Department of Justice
- Fishermen's Disaster Fund (except functions of Minister of Finance) – Fishermen's Disaster Fund Committee
- Jordan Memorial Home* – Board of Directors
- New Brunswick Housing – New Brunswick Housing Corporation

**Subject to repeal by* An Act to Repeal An Act to Establish "The Jordan Memorial Sanitarium" and the Jordan Memorial Home Act, *1997-1998*

Législation

Lois relevant de la compétence du ministre des Services familiaux et communautaires et mises en application par le ministère des Services familiaux et communautaires :

- Changement de nom [les alinéas 5(1)*b*) et (2)*b*)]
- Dons de nourriture par bienfaisance
- Éducation (article 19)
- Normes d'emploi [paragraphe 44.02(6)]
- Sécurité du revenu familial
- Services à la famille (sauf la Partie VII)
- Services d'assistance médicale (article 10)
- Hospitalière (article 21)
- Adoption internationale
- Conseil consultatif des aînés du N.-B.
- Foyers des soins
- Exécution réciproque des ordonnances d'entretien (article 10)
- Réadaptation professionnelle des personnes handicapées

Lois relevant de la compétence du ministère des Services familiaux et communautaires et mises en application par un conseil, une commission ou autre :

- Services à la famille (Partie VII) – ministère de la Justice
- Fishermen's Disaster Fund (sauf les responsabilités du ministre des Finances) – Fishermen's Disaster Fund Committee
- Foyer Jordan Memorial* – Conseil d'administration
- L'Habitation au Nouveau-Brunswick – Société d'habitation du Nouveau-Brunswick

**sera abrogé par* la Loi abrogeant la loi intitulée An Act to Establish « The Jordan Memorial Sanitarium » et la Loi sur le Foyer Jordan Memorial, *1997-1998*

For Further Information:

Phone: (506) 453-2001
Fax: (506) 453-7478
E-mail: fcs-sfc@gnb.ca

Or visit one of our Regional Offices :

Pour plus de renseignements :

Téléphone : (506) 453-2001
Télécopieur : (506) 453-7478
Courriel : fcs-sfc@gnb.ca

Ou visitez l'un de nos bureaux régionaux :

5. Restigouche
157 Water Street , 7th Floor/157, rue Water, 7e étage
Campbellton, NB/ Campbellton (N.-B.)
E3N 3H5
(506) 789-2422

6. Chaleur
275 Main Street, Suite 300 /
275, rue Main, bureau 300
Bathurst, NB/ Bathurst (N.-B.)
E2A 3Z9
(506) 547-2000

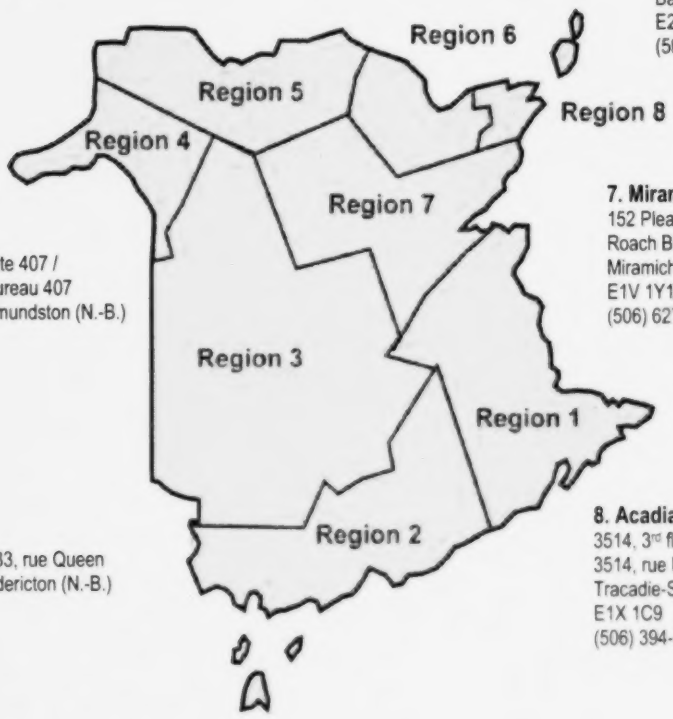

4. Edmundston
121 Church Street, suite 407 /
121, rue de l'Église, bureau 407
Edmundston, NB / Edmundston (N.-B.)
E3V 3L3
(506) 735-2633

7. Miramichi
152 Pleasant Street / 152, rue Pleasant
Roach Building / Édifice Roach
Miramichi, NB / Miramichi (N.-B.)
E1V 1Y1
(506) 627-4001

3. Fredericton
633 Queen Street / 633, rue Queen
Fredericton, NB / Fredericton (N.-B.)
E3B 1C3
(506) 453-3953

8. Acadian Peninsula/ Péninsule acadienne
3514, 3rd floor, Main Street /
3514, rue Principale, 3e étage
Tracadie-Sheila, NB / Tracadie-Sheila (N.-B.)
E1X 1C9
(506) 394-3838

2. Saint John
1 Agar Place / 1, place Agar
Saint John, NB / Saint-John (N.-B.)
E2L 3R6
(506) 658-2450

1. Moncton
770 Main Street, 12th Floor / 770, rue Main, 12e étage
Assumption Place / Place de l'Assomption
Moncton, NB / Moncton (N.-B.)
E1C 8R3
(506) 856-2414

Core Business Area: Self-Reliance

Secteur d'activité principal : L'autonomie

Transitional Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to persons and families who have the potential to become self-sufficient once certain barriers to employment have been addressed.

The average monthly caseload for the 2004-2005 fiscal year was 18,562.

Programme d'assistance transitoire

Ce programme assure une aide financière aux personnes et aux familles aptes à devenir autosuffisantes une fois certains des obstacles à l'emploi surmontés.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2004-2005 s'est élevé à 18 562 par mois.

Region / Région	Average Monthly Caseload / Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients / Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	2003-2004	2004-2005	2003-2004	2004-2005
Moncton	3,569	3,422	6,936	6,612
Saint John	5,154	5,019	10,983	10,578
Fredericton	2,879	2,828	6,303	6,201
Edmundston	1,192	1,199	2,364	2,319
Restigouche	1,445	1,369	2,899	2,685
Chaleur	1,268	1,193	2,561	2,369
Miramichi	1,390	1,327	2,854	2,640
Acadian Peninsula / Péninsule acadienne	2,291	2,205	4,320	4,049
Provincial Total / Total provincial	**19,188**	**18,562**	**39,220**	**37,452**

Interim Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to individuals and families who are in need, yet are expected to attain self-sufficiency in a relatively short period of time. The benefits and services provided are generally temporary in nature.

The average monthly caseload for the 2004-2005 fiscal year was 1,458.

Programme d'aide temporaire

Ce programme vise à fournir une aide financière aux personnes et aux familles dans le besoin qui peuvent redevenir autonomes dans un laps de temps relativement court. Les prestations et les services fournis sont généralement temporaires.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2004-2005 s'est élevé à 1 458 par mois.

Region / Région	Average Monthly Caseload / Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients / Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	2003–2004	2004–2005	2003–2004	2004–2005
Moncton	268	217	301	244
Saint John	660	611	741	682
Fredericton	233	205	283	247
Edmundston	102	97	116	110
Restigouche	72	69	84	76
Chaleur	101	92	129	112
Miramichi	74	82	87	98
Acadian Peninsula / Péninsule acadienne	93	85	110	102
Provincial Total / Total provincial	**1,603**	**1,458**	**1,851**	**1,671**

Case Management Services for Social Assistance Clients

Case management services are provided to all individuals receiving income support. Individuals with the potential to become self-sufficient receive career development case management services, focusing on the development, implementation, coordination and follow-up of interventions designed to help individuals become self-sufficient.

Career Development Options for Social Assistance Clients

Social assistance clients with the potential to become self-sufficient are provided career development services to increase their employability and their ability to obtain long-term sustainable employment. The interventions provided are those that prepare clients to participate in education, training and employment programs. The Department works in partnership with the Departments of Education and Training and Employment Development to provide education, training and employment opportunities to clients. Clients also have access to funding to cover expenses related to career development activities.

In 2004-2005, one or more interventions were provided to 8,854 social assistance clients.

Youth Services

Youth Services provides assessment services, personal and career counseling, and training and employment development services to young people 15–24 years of age who are social assistance recipients or their dependents. A variety of interventions targeting the unique needs of youth are available throughout New Brunswick. These programs and services are designed to assist youth overcome multiple barriers and promote interdepartmental collaboration to identify local solutions to complex youth needs.

Services de gestion de cas pour les clients de l'aide sociale

Les services de gestion de cas sont offerts à toutes les personnes qui reçoivent de l'aide au revenu. Les personnes capables de devenir autosuffisantes bénéficient de services de perfectionnement professionnel. La gestion de cas met alors l'accent sur l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination et le suivi d'interventions ayant pour but d'aider la personne à devenir autosuffisante.

Possibilités de perfectionnement professionnel pour les clients de l'aide sociale

Les clients de l'aide sociale qui ont la possibilité de devenir autonomes bénéficient de services de perfectionnement professionnel afin d'accroître leur aptitude à obtenir un emploi durable. Les interventions visent à préparer les clients à participer à des programmes d'éducation, de formation et d'emploi. Le ministère collabore avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi pour offrir aux clients des possibilités en ce sens. Les clients peuvent aussi obtenir de l'aide financière pour payer les dépenses relatives aux activités de perfectionnement professionnel.

En 2004-2005, 8 854 clients de l'aide sociale ont bénéficié d'une ou de plusieurs interventions.

Services aux jeunes

Les Services aux jeunes offrent de l'aide aux personnes âgées de 15 à 24 ans qui sont des clients de l'aide sociale ou des personnes à charge de ces clients et qui ont besoin d'une évaluation, de counseling personnel et d'orientation professionnelle, ainsi que de services de développement de l'emploi. Divers programmes d'intervention axés sur les besoins particuliers des jeunes sont offerts partout au Nouveau-Brunswick. Ces programmes et services sont destinés à aider les jeunes à surmonter les multiples obstacles auxquels ils sont confrontés. Ils favorisent aussi la collaboration interministérielle afin de trouver des solutions à l'échelle locale et de répondre aux besoins complexes de la jeunesse.

- **Youth Policy**

The Youth Policy is intended to support and encourage youth aged 16–20 who are receiving income assistance and living outside the parental home to obtain their high school diplomas and/or acquire additional education or training. Through the case management process, they receive counseling and career advice so that they can stay in or return to school.

In 2004–2005, 419 active cases were logged on average.

- **Youth Services Partnership**

The Youth Services Partnership is a collaborative network that facilitates the effective and efficient delivery of programs and services to youth at the provincial and local levels. The partnership encourages the sustained efforts of the members of different communities to identify needs and available resources and to develop innovative approaches to service delivery. The objective is to ensure that services are comprehensive, flexible and responsive to the needs of youth. Family and Community Services is the provincial lead for the Youth Services Partnership. Approximately 200 individuals representing a variety of government departments and youth service agencies are involved with the partnership at the provincial and local levels.

Day Care Assistance Program

The Day Care Assistance Program is designed to help New Brunswick families obtain the best possible childcare for their children. This program offers parents or guardians financial assistance to help them access an approved, licensed day care facility. If parents or guardians have no access to a day care facility, either because they work evenings, nights or weekends or because there is no licensed daycare facility near where they live, they can obtain private childcare through the Alternative Child Care Program.

- **Politique axée sur la jeunesse**

Ce programme a pour but d'encourager et d'aider les jeunes de 16 à 20 ans qui reçoivent de l'aide sociale et habitent à l'extérieur du domicile de leurs parents à obtenir un diplôme d'études secondaires ou à acquérir une formation ou une scolarité additionnelle. Grâce au processus de gestion de cas, ils reçoivent du counseling personnel et un service d'orientation professionnel pour pouvoir rester à l'école ou y retourner.

En 2004-2005, il y avait en moyenne 419 dossiers actifs.

- **Partenariat pour la prestation de services aux jeunes**

Ce partenariat est le produit d'un réseau de collaborateurs qui ont pour objectif de favoriser la prestation efficace des programmes et des services destinés aux jeunes, tant à l'échelle provinciale que locale. Ils encouragent les membres des diverses collectivités à déployer des efforts soutenus pour déterminer les besoins et les ressources disponibles et pour élaborer des méthodes innovatrices de prestation des services. L'objectif visé est de faire en sorte que les services soient complets, adaptés aux besoins des jeunes et flexibles. Le ministère des Services familiaux et communautaires est chargé de diriger le Partenariat pour la prestation de services aux jeunes à l'échelle provinciale. Environ 200 personnes, qui représentent divers ministères gouvernementaux et organismes de services aux jeunes, participent au partenariat tant à l'échelle provinciale que locale.

Programme d'aide pour les services de garderie

Le Programme d'aide pour les services de garderie a été conçu pour aider les familles du Nouveau-Brunswick à obtenir les meilleurs services de garderie possible pour leurs enfants. Il offre de l'aide financière aux parents ou aux tuteurs des enfants afin de leur donner accès à une installation de garderie agréée. Si les parents ou les tuteurs sont incapables d'obtenir les services d'une garderie parce qu'ils travaillent le soir, la nuit ou la fin de semaine, ou parce qu'il n'y a aucune garderie agréée dans leur localité, ils peuvent obtenir des services de gardiennage privés auprès du Service alternatif de garde d'enfants.

Effective September 2004, the net family income threshold for the maximum childcare subsidy increased from $15,000 to $22,000 per year. As well, the maximum childcare subsidy rates increased as follows:

- From $ 18.50/day to $22/day for full-time care for children under age 2 (infants)
- From $16.50/day to $20/day for full-time care for children over 2 (preschoolers)
- From $9.25/day to $10.75/day for after-school care

In addition, the rate schedule for determining eligibility and calculating subsidies was revised, increasing the number of families eligible for assistance, and three Day Care Assistance Program Case Managers were hired to deal with the anticipated volume of new clients.

In 2004–2005, the program provided subsidies for 3,539 children, an increase of 887 children over the previous year.

Public Housing Program

The purpose of the Public Housing Program is to provide safe and affordable housing to low-income New Brunswick families, individuals and seniors. Tenants pay rent based on a rent-to-income ratio of 30% based on adjusted household income.

Public housing projects range in size from the very large projects found in the major urban centres to more modest projects built in small communities. There are 4,237 public housing units owned and maintained by the Province of New Brunswick.

Approximately $3.8 million were disbursed for major upgrades to public housing, most notably the conversion to natural gas of more than 400 units in Saint John and Fredericton under an agreement with Enbridge Gas and the Federal Government under the Federal Opportunities Envelope program. Phase 1, drainage and exterior renovations, of Doone Street, a family housing project in Fredericton has been completed ($200,000). Other major expenditures were Phase 1 of the back hall retrofit of project 105, a family housing project in Saint John ($500,000), and the addition of fire separation and fire stopping in Project 122, a senior citizens' tower in Saint John ($330,000).

Depuis septembre 2004, le seuil de revenu familial net pour obtenir la subvention maximale pour les services de garderie est passé de 15 000 $ à 22 000 $ par année. De plus, les subventions maximales pour les services de garderie ont augmenté comme suit :

- de 18,50 $ à 22 $ par jour pour un enfant de moins de 2 ans à temps plein (nourrissons);
- de 16,50 $ à 20 $ par jour pour un enfant de 2 ans ou plus à temps plein (enfants d'âge préscolaire);
- de 9,25 $ à 10,75 $ par jour pour la garde après l'école.

De plus, le barème des taux pour déterminer l'admissibilité et calculer les subventions a été révisé, ce qui donné lieu à une hausse du nombre de familles admissibles à de l'aide, et trois gestionnaires de cas ont été embauchés au Programme d'aide pour les services de garderie pour traiter le volume attendu de nouveaux clients.

En 2004-2005, le programme a fourni de l'aide financière à 3 539 enfants, soit une hausse de 887 enfants par rapport à l'année précédente.

Programme de logement public

Le Programme de logement public a pour but d'offrir des logements sûrs et abordables aux familles, aux particuliers et aux personnes âgées à faible revenu du Nouveau-Brunswick. Les locataires paient un loyer proportionné au revenu équivalant à 30 % du revenu du ménage ajusté.

L'envergure des projets de logements publics varie selon qu'ils se trouvent dans les grands centres urbains ou les petites localités. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick possède, exploite et gère 4 237 logements publics.

Environ 3,8 millions de dollars ont été affectés à d'importants projets d'amélioration de logements publics, dont la conversion au gaz naturel de plus de 400 logements à Saint John et à Fredericton en vertu d'une entente avec Enbridge Gas et le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Enveloppe des nouvelles possibilités. La phase 1 des travaux de drainage et de rénovation extérieure dans un ensemble de logements familiaux de la rue Doone à Fredericton est terminée (200 000 $). Parmi les autres dépenses, mentionnons la phase 1 des travaux de rénovation du hall arrière du projet 105, un ensemble de logements familiaux à Saint John (500 000 $), et l'ajout d'un cloisonnement coupe-feu et de barrières contre le feu pour le projet 122, une tour pour personnes âgées à Saint John (330 000 $).

Rural and Native Rental Housing Program

The objective of the Rural and Native Housing Program is to provide safe, adequate and affordable rental housing to low-income New Brunswickers living in rural areas. Under this program, the Province owns and manages 917 rural rental units. These dwellings are available for low-income families and households with special needs on a rent-to-income ratio of 30%. The Department has the responsibility for the day-to-day management of these properties to make sure that they are properly maintained and to protect the Province's investment in its housing stock.

The program had operating expenditures of $3.1 million in 2004–2005.

Non-profit Social Housing Program

The Non-profit Housing Program provides subsidies to non-profit organizations to maintain their social housing portfolio. The program expands the number of affordable and adequate housing units available for rent by low-income households. Currently there are 5,277 rental units and 3,676 nursing home beds funded under this program. Subsidies are provided either to cover net operating losses or in the form of an interest write-down.

In 2004–2005, subsidies for this program totaled $14.6 million.

Rent Supplement Program

The Rent Supplement Program helps low-income households obtain affordable, adequate and suitable rental housing by subsidizing eligible rental dwellings in the private sector.

Low-income families, seniors, persons with disabilities and persons with special needs have benefited from the Rent Supplement Program. The amount of assistance is based on the difference between an agreed-upon market rent and the tenant's ability to pay.

A client's ability to pay is based on a household paying no more than 30% of its adjusted household income toward fully serviced rental accommodations (rent, heat, hot water, refrigerator and stove).

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones (locataires)

Ce programme a pour but d'offrir aux Néo-Brunswickois à faible revenu vivant dans les régions rurales des logements locatifs sûrs, adéquats et abordables. Le gouvernement provincial possède, exploite et gère actuellement 917 logements locatifs dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme. Ces unités de logement sont offertes aux familles à faible revenu et aux ménages ayant des besoins spéciaux, en fonction d'un loyer proportionné au revenu de 30 %. De plus, le ministère voit à la gestion courante des propriétés pour veiller à la disponibilité de logements adéquats et convenables et pour protéger l'investissement de la province dans son parc de logements.

Les dépenses de fonctionnement du programme se sont élevées à 3,1 millions de dollars en 2004-2005.

Programme de logement social à but non lucratif

Des organismes à but non lucratif reçoivent des subventions pour maintenir leur portefeuille existant de logements, qui comprend 5 277 logements locatifs et 3 676 lits de foyers de soins. Ce programme a pour effet d'accroître le nombre d'unités de logements adéquats et abordables qui sont offerts à des ménages à faible revenu. Des subventions sont accordées afin de régler les déficits nets de fonctionnement ou de réduire les intérêts.

En 2004-2005, les subventions offertes par ce programme se sont chiffrées à 14,6 millions de dollars.

Programme de suppléments du loyer

Grâce à ce programme, on aide les ménages ayant besoin d'un logement locatif abordable, adéquat et convenable en subventionnant des logements locatifs admissibles dans le secteur privé.

Des familles à faible revenu, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux ont bénéficié du Programme de suppléments de loyer. Le montant de l'aide est fondé sur la différence entre le loyer du marché convenu et les moyens financiers du locataire.

Les moyens financiers du client sont déterminés ainsi : le ménage ne consacrera pas plus de 30 % de son revenu ajusté à un logement locatif muni de tous les services (loyer, chauffage, eau chaude, réfrigérateur et cuisinière).

In 2004–2005, 216 new rental units were designated as rent supplement (100% funded by the province). Of these, 52 were existing units that were given this designation to make them more affordable, and 164 were provided through new construction (under the F/P Affordable Rental Housing Program) to make more units available. In addition, 11 units have been transferred from Public Housing to the Rent Supplement Program. This brings the total number of rent supplement units in the portfolio to 1,935.

Affordable Rental Housing Program

The Affordable Rental Housing Program provides assistance to private entrepreneurs, private non-profit corporations (including the off-reserve native population), and cooperatives for the construction, acquisition and rehabilitation, conversion, and operation of rental housing projects.

Assistance is in the form of a forgivable loan and is based on the cost of eligible work and the number of eligible self-contained units or bed units within a project. Rent supplement assistance is also available to ensure that newly developed units are affordable to low-income households. The maximum forgivable contribution for projects sponsored by non-profit groups is $35,000 per unit and may include 100% of the units within a project. Private entrepreneurs are eligible for a maximum forgivable contribution of $25,000 per unit, up to a maximum of 50% of the total units within a project. Entrepreneurs must also at least match FCS's capital grant contribution in the form of equity (cash or land).

Low-income families, seniors, non-elderly low-income singles, households with disabled family members, and persons who have special needs benefit from this program. Supportive housing programs may also be used to help vulnerable seniors and adults maintain or resume independent living in their own homes.

Proposal development funding (PDF) may be available to eligible non-profit and cooperative sponsors to help them develop proposals.

En 2004-2005, 216 nouveaux logements locatifs avec supplément de loyer (entièrement financés par la province) ont été alloués. De ce total, 52 touchent des logements existants de façon à améliorer leur abordabilité et 164 sont de nouvelles constructions (en vertu de l'Entente Canada–Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable) pour améliorer l'accessibilité. De plus, 11 logements ont été transférés du Programme de logement public au Programme de suppléments du loyer, ce qui a porté le nombre total de logements locatifs à l'intérieur de ce programme à 1 935.

Programme de logement locatif abordable

Le Programme de logement locatif abordable fournit une aide à des entrepreneurs du secteur privé, à des sociétés à but non lucratif d'initiative privée (y compris la population autochtone hors réserve) et à des coopératives pour la construction, l'acquisition, la remise en état, la conversion et l'exploitation d'ensembles de logements locatifs.

L'aide est offerte sous forme d'un prêt-subvention. Elle est basée sur le coût des travaux admissibles et sur le nombre de logements autonomes ou de chambres admissibles dans le projet. Une subvention au loyer (supplément de loyer) peut être accordée pour faire en sorte que les nouveaux logements soient abordables pour les ménages à faible revenu. Le montant maximum du prêt-subvention est de 35 000 $ par logement pour les groupes à but non lucratif et peut inclure 100 % des logements dans le projet. Le montant maximum du prêt-subvention pour les entrepreneurs du secteur privé est de 25 000 $ par logement et est limité à 50 % des logements dans le projet. Les entrepreneurs doivent aussi faire une mise de fonds (comptant ou terrain) d'un montant correspondant au moins à celui du prêt-subvention accordé par SFC.

Les familles, les personnes âgées et les célibataires non âgés à faible revenu, de même que les ménages avec personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spéciaux bénéficieront de ce projet. Les programmes de logement avec soutien peuvent aussi servir à aider les personnes âgées et les adultes vulnérables à maintenir ou à retrouver leur autonomie dans leur propre domicile.

Des fonds pour l'élaboration de propositions sont offerts aux groupes à but non lucratif et aux groupes coopératifs d'habitation admissibles pour les aider à élaborer des propositions.

During the 2004–2005 fiscal year, 221 units were approved, and 155 have been completed. Of the remaining 66 units, those that have yet to break ground are expected to begin construction within the next fiscal year. The funding provided for these 221 units was $5.34 million.

Community Initiatives

Under Community Initiatives, a subsidy was provided to the Centre Père J. Angus MacDonald, a special care facility, to offset the costs associated with the mortgage and taxes.

Thanks to this program, financial assistance is provided in the form of a one-time grant to community groups and private non-profit organizations to construct/acquire and operate affordable rental housing projects for seniors, families and individuals with special needs. Funding of up to $50,000 may be provided to reduce the capital cost of the project. Advice and technical support may also be provided to organizations.

For the 2004–2005, fiscal year, one project was approved for a total of $55,000. This program is 100% provincially funded.

Rental and Rooming House Program

This is a federal/provincial program that assists low-income rental households occupying existing substandard rental units (self-contained and rooming house) by providing assistance to the owner to repair the dwelling to a minimum level of health and safety. In 2004–2005, the maximum amount available for each self-contained unit was increased from $18,000 to $24,000.

Assistance is in the form of a forgivable loan earned over a period of 8 to 15 years. The owner is expected to contribute 25% of the total cost of repairs.

During the 2004–2005 fiscal year, $906,198 was provided to 19 landlords to upgrade 69 self-contained rental units and one rooming house project containing five beds.

Au cours de l'année financière 2004-2005, 221 logements ont été approuvés et 155 logements ont été construits. Parmi les 66 logements restants, ceux qui ne sont pas encore en chantier le deviendront au cours de la prochaine année financière. Les fonds obtenus pour ces 221 logements se sont chiffrés à 5,34 millions de dollars.

Initiatives communautaires

Une subvention a été octroyée au Centre Père J. Angus MacDonald, un foyer de soins spéciaux, afin de compenser les coûts associés à l'hypothèque et à l'impôt foncier.

Grâce à ce programme, une aide financière est accordée sous la forme d'une subvention unique aux organismes privés ou communautaires à but non lucratif, afin de construire ou d'acquérir et d'exploiter des ensembles de logements locatifs abordables destinés aux personnes âgées, aux familles et aux personnes ayant des besoins spéciaux. Une aide maximale de 50 000 $ peut être accordée pour réduire les dépenses en immobilisations reliées au projet. Des conseils et un soutien technique sont offerts aux organismes.

En 2004-2005, un projet a été approuvé, pour un total de 55 000 $. Le programme est entièrement financé par le gouvernement provincial.

Programme de logements locatifs et de maisons de chambres

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial qui accorde une aide aux propriétaires de logements locatifs (logements autonomes et maisons de chambres) qui ne répondent pas aux normes et qui sont destinés aux ménages à faible revenu. Les travaux de réparation visent à rendre les logements conformes à une norme minimale de salubrité et de sécurité. En 2004-2005, le montant maximum possible pour chaque logement autonome a augmenté, passant de 18 000 $ à 24 000 $.

L'aide prend la forme d'un prêt-subvention acquis sur une période de 8 à 15 ans. Le propriétaire doit assumer 25 % du coût total des réparations.

En 2004-2005, la somme de 906 198 $ a été versée à 19 propriétaires pour améliorer 69 logements locatifs autonomes et un projet de maison de chambres pouvant accueillir cinq personnes.

Rental Conversion Program

This is a federal/provincial program that provides financial assistance to owners to convert non-residential properties into affordable, self-contained rental housing units and/or bed units to be occupied by low-income households. Assistance is in the form of a forgivable loan earned over a period of eight to 15 years. In 2004–2005, the maximum amount available for each self-contained unit was increased from $18,000 to $24,000. The maximum forgivable loan per bed unit was increased from $12,000 to $16,000. With the exception of non-profit organizations, owners must contribute 25% of the total cost of mandatory repairs. All approved applicants must enter into a rental agreement to ensure that rents remain affordable to low-income occupants.

During 2004–2005, $192,000 was provided to create eight self-contained rental units for low-income households. The costs of this program are shared between the federal (75%) and provincial (25%) governments.

Shelter Enhancement Program

This is a federal/provincial program that provides financial assistance in the form of forgivable loans to sponsors of existing shelters for women and children or for youth who are victims of family violence. The monies are used to repair, rehabilitate or improve the properties to acceptable standards of health, safety and security for the occupants and/or to make them accessible to persons with disabilities.

During the 2004–2005 fiscal year, renovations were approved for six shelters with 50 beds and two units for a total of $132,104.

Home Completion Program

The Home Completion Program provides assistance in the form of a loan and an interest write-down subsidy, based on income levels, to low- and modest-income households to complete their partially constructed homes.

During 2004–2005, $79,000 was provided to help five households complete their partially constructed homes. This program is funded 100% by the province.

Programme de conversion des logements locatifs

Il s'agit d'un programme fédéral-provincial qui offre une aide financière aux propriétaires pour la conversion de biens non résidentiels en logements locatifs autonomes abordables ou en chambres, qui seront occupés par des ménages à faible revenu. L'aide est fournie sous forme d'un prêt-subvention acquis sur une période de 8 à 15 ans. En 2004-2005, l'aide maximale allouée pour un logement autonome est passée de 18 000 $ à 24 000 $. Le prêt-subvention maximum accordé pour une chambre est passé de 12 000 $ à 16 000 $. À l'exception des organisations à but non lucratif, les propriétaires doivent assumer 25 % du coût total des réparations obligatoires. Tous les demandeurs approuvés doivent conclure une entente de location pour que les loyers demeurent abordables pour les occupants à faible revenu.

En 2004-2005, une somme de 192 000 $ a été affectée à la construction de huit logements locatifs autonomes destinés aux ménages à faible revenu. Les coûts du programme sont partagés entre le gouvernement fédéral (75 %) et le gouvernement provincial (25 %).

Programme d'amélioration de l'habitat

Ce programme fédéral-provincial offre une aide financière sous forme de prêt-subvention aux groupes responsables des maisons d'hébergement pour femmes et enfants ou pour jeunes victimes de violence familiale. Des travaux de réparation, de rénovation ou d'amélioration peuvent ainsi être effectués afin de rendre les logements conformes à des normes acceptables de salubrité et de sécurité pour les occupants, ou encore des modifications pour rendre les logements accessibles aux personnes handicapées.

En 2004-2005, des rénovations d'une valeur totale de 132 104 $ ont été approuvées pour six refuges comptant 50 lits et deux logements.

Programme de prêts pour la finition de l'habitat

Ce programme permet aux ménages à faible revenu ou à revenu modeste d'obtenir un prêt et une subvention visant à réduire les intérêts, en fonction des plafonds de revenu, pour achever leur maison partiellement construite.

En 2004-2005, cinq ménages ont bénéficié d'une somme de 79 000 $ pour achever la construction de leur maison. Ce programme est entièrement financé par le gouvernement provincial.

Homeowner Assistance Program

This program provides assistance in the form of a second mortgage and an interest write-down subsidy to modest-income households (total income below $35,000). Program participants must be able to obtain private financing that, when combined with program funding, makes it possible for them to buy or build their first home.

During 2004–2005, $554,000 was provided to assist in the construction of five new homes and the purchase of 29 new units under the Homeowner Assistance Program. This program is funded 100% by the province.

Rural and Native Homeowner Program

The objective of the Rural and Native Homeowner Program is to provide low-income rural residents with financial assistance to purchase a modest home. The province currently administers 906 subsidized mortgages.

In 2004–2005, operating expenditures totaled $550,000 for this program.

Community Involvement Program

This program provides support for the establishment of tenant associations in public housing communities. Community Involvement coordinators work with the associations to help tenants gain access resources that will enable them to help themselves, and organize social and educational activities for the youth and families residing in the housing community. There are 15 tenant associations across the province. Valuable partnerships have been created with other community agencies such as the RCMP, the YMCA, Boys and Girls Clubs, and municipal governments.

In 2004–2005, one of the main activities was the continued operation of community centres located within housing communities. These centres, which were administered by community members, provided a place to hold activities for community residents. Many worthwhile initiatives continued as a result of this program, including afterschoool programming for children and youth, computer training, community kitchens, health awareness and community gardening.

Programme d'aide à l'accession à la propriété

Une aide financière est accordée sous la forme d'une hypothèque de deuxième rang et d'une subvention pour réduire l'intérêt. Elle est destinée aux ménages à revenu modeste, c.-à-d. dont le revenu total est inférieur à 35 000 $, pouvant obtenir des fonds de source privée qui, combinés à l'aide du ministère, leur permettent d'acheter ou de construire une première maison.

En 2004-2005, la somme de 554 000 $ a été accordée pour la construction de 5 nouvelles maisons et l'achat de 29 nouveaux logements grâce au Programme d'aide à l'accession à la propriété. Ce programme est entièrement financé par le gouvernement provincial.

Programme de logement pour les ruraux et les autochtones (propriétaires)

Ce programme a pour but d'offrir à des résidents ruraux à faible revenu une aide financière en vue de l'achat d'une maison modeste. À l'heure actuelle, la province administre 906 hypothèques subventionnées.

En 2004-2005, les dépenses de fonctionnement de ce programme se sont chiffrées à 550 000 $.

Programme de participation communautaire

Ce programme aide à établir des associations de locataires dans les ensembles de logements subventionnés. Les coordonnateurs de la participation communautaire travaillent avec ces associations de locataires pour aider ces derniers à accéder aux ressources qui leur permettront d'être autonomes et pour organiser des activités sociales et éducatives à l'intention des jeunes et des familles résidant dans les ensembles domiciliaires. Il y a 15 associations de locataires dans la province. Des partenariats utiles sont créés avec d'autres organismes communautaires, comme la GRC, le YMCA, les clubs garçons et filles et les gouvernements municipaux.

Une des activités principales au cours de l'année 2004-2005 a été le maintien des centres communautaires situés dans les ensembles domiciliaires. Ces centres sont administrés par des membres de la collectivité et offrent un endroit où tenir des activités à l'intention des résidents de la collectivité. De nombreuses initiatives valables se sont poursuivies grâce au programme, y compris des programmes après-école pour les enfants et les jeunes, des cours en informatique, des cuisines communautaires, des programmes de sensibilisation à la santé et des jardins communautaires.

Home Orientation Management Program

Personal development sessions/activities designed to promote individual responsibility and skill acquisition are conducted for social housing recipients. Understanding a lease, how to care for a new unit, money management, cooking and sewing courses, and CPR and First Aid Training are some of the subjects covered by this program which is cost-shared with the federal government under the Social Housing Devolution Agreement.

In 2004–2005, approximately 50 sessions were provided, varying in duration from 1 to 39 weeks.

Programme d'orientation et de gestion du logement

Des séances et des activités de développement personnel visant à favoriser la responsabilité personnelle et l'acquisition de compétences ont lieu pour les bénéficiaires d'un logement social. Comprendre un bail, savoir comment s'occuper d'un nouveau logement, apprendre à gérer son argent, à cuisiner ou à coudre, formation en RCR et en secourisme, voilà des exemples de sujets visés par le programme, qui est fourni à frais partagés avec le gouvernement fédéral en vertu de l'entente de transfert des responsabilités en matière de logement social.

En 2004-2005, environ 50 séances ont été données, et leur durée a varié de 1 à 39 semaines.

Core Business Area: Prevention

Support Services to Education

The Support Services to Education Program provides social work and psychology services to students, teachers, school administrators and parents in school districts. The services are aimed at improving the functioning of students and include such services as screening and assessment; direct intervention in matters involving students and their families; parent education; consultations with teachers, families and schools; presentations and workshops with teachers, school staff and families; and links/referrals to other agencies and service providers.

During fiscal year 2004–2005, there were 679 open cases.

Early Childhood Initiatives Program

The Early Childhood Initiatives (ECI) Program is an integrated service delivery system of prevention-focused early childhood services. ECI targets children from prenatal to age five who are at risk because of a congenital or acquired health challenge, developmental factors and/or family interaction factors. The program combines public health services provided by the Department of Health and Wellness with the social services of the Department of Family and Community Services to help enhance the development of these children before they enter the school system.

The Department's ECI social services include:

- 17 home-based Early Intervention Services, which aim to improve childhood outcomes, to enhance the child's readiness for school and to enhance family self-sufficiency. As of March 31, 2005, the staff of the early intervention programs were providing regular family visits and serving as a community liaison with 1,804 children in 1,607 families.

Secteur d'activité principal : Prévention

Services de soutien à l'éducation

Le programme des Services de soutien à l'éducation offre des services en travail social et en psychologie aux élèves, aux enseignants, aux administrateurs scolaires et aux parents dans les districts scolaires. Les services ont pour but d'améliorer le fonctionnement des élèves et comprennent, notamment, le dépistage et l'évaluation, l'intervention directe auprès des élèves et des familles, la sensibilisation des parents, la consultation auprès des enseignants, des familles et des administrations scolaires, l'organisation de conférences et d'ateliers avec les enseignants, le personnel scolaire et les familles et, enfin, la création de liaisons et la prestation de services d'orientation auprès d'autres organismes et dispensateurs de services.

Durant l'année financière 2004-2005, le nombre de cas ouverts a été de 679.

Initiatives pour la petite enfance

Le programme des Initiatives pour la petite enfance (IPE) est un système intégré de services à la petite enfance axés sur la prévention. Ce programme vise les enfants de la naissance à 5 ans qui sont considérés comme des enfants à risque en raison de troubles congénitaux, de maladies acquises ou de facteurs développementaux ou familiaux. Le programme regroupe des services de santé publique du ministère de la Santé et du Mieux-être et des services sociaux de notre ministère, et vise l'amélioration du développement des enfants avant qu'ils entrent dans le système scolaire.

Les services sociaux du ministère fournis grâce au programme IPE sont les suivants :

- Dix-sept services d'intervention précoce sont offerts à domicile dans le but d'améliorer les résultats obtenus par l'enfant et d'accroître la maturité scolaire de l'enfant et l'autosuffisance de la famille. Au 31 mars 2005, le personnel affecté aux programmes d'intervention effectuait régulièrement des visites à domicile et assurait la liaison avec la collectivité pour 1 804 enfants dans 1 607 familles.

- Integrated Day Care Services, which ensure the participation of priority children in developmentally appropriate childcare services. As of March 31, 2005, 366 children across the province were attending integrated day care.

- Early Childhood Social Worker Services, which provide child and family support, parent education, and community development initiatives. These support services promote healthy child development, healthy family functioning and positive parenting practices among at-risk clients and in their communities.

- Home Economics Services, which help ECI families to become more functional and to improve their resource management skills in areas such as money, housing, food, clothing and time. Support services to communities are also offered.

- Family and Community Services, which, in partnership with the Department of Health and Wellness, began a comprehensive review of the Early Childhood Initiatives Program in 2003–2004. Future program directions will be determined in 2005–2006.

NB Early Childhood Development Agenda

The goal of the NB Early Childhood Development Agenda is to create a society in which all children have a better chance to achieve their full potential. The agenda focuses on four key areas: healthy pregnancy, birth and infancy; parenting and family support services; early development, learning and infant care; and community support services.

The amount allocated for the 2004–2005 fiscal year was $11.9 million.

The Agenda consisted of six initiatives:
- Prenatal Benefit Program
- Enhanced Child Day Care Services
- Early Language Services
- Enhancements to Early Childhood Initiatives
- Child Witnesses of Family Violence
- Communities Raising Children

- Des Services de garderie intégrés permettent aux enfants ayant des besoins prioritaires d'avoir accès à des services de garderie adaptés à leur développement. Au 31 mars 2005, on comptait dans la province 366 enfants bénéficiant de Services de garderie intégrés.

- Les Services de travailleurs sociaux de la petite enfance offrent du soutien aux enfants et aux familles, des programmes d'éducation destinés aux parents ainsi que des initiatives de développement communautaire. Ces services de soutien favorisent le développement sain de l'enfant et le bon fonctionnement des familles, ainsi que l'acquisition d'aptitudes parentales positives chez les clients à risque et dans la collectivité.

- Des services d'économie domestique aident les familles clientes du programme IPE à améliorer le fonctionnement familial et à accroître leurs compétences en gestion des ressources comme l'argent, le logement, l'alimentation, les vêtements et le temps. Des services de soutien sont également offerts aux collectivités.

- En partenariat avec le ministère de la Santé et du Mieux-être, le ministère des Services familiaux et communautaires a entrepris en 2003-2004 un examen exhaustif des Initiatives pour la petite enfance. Les orientations du programme pour l'avenir seront établies en 2005-2006.

Plan d'action pour le développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

L'objectif de ce programme est de créer une société où tous les enfants ont de meilleures possibilités d'atteindre leur plein potentiel. Le Plan d'action met l'accent sur quatre secteurs importants : la santé durant la grossesse, la naissance et la petite enfance; les services de soutien destinés aux parents et à la famille; le développement précoce, l'apprentissage et les soins à l'enfance; les mesures de soutien communautaire.

Un total de 11,9 millions de dollars a été affecté au plan d'action pour l'année financière 2004-2005.

Le plan d'action comprend six volets :
- Programme de prestation prénatale
- Services de garderie améliorés
- Services de développement du langage
- Améliorations des Initiatives pour la petite enfance
- Programme pour enfants témoins de violence familiale
- Communautés responsables à l'écoute des enfants

- **Prenatal Benefit Program**

The Prenatal Benefit Program is designed to improve the health of pregnant women and their newborns by providing women with the funding they need for healthy food and lifestyle choices during pregnancy. Access to information about prenatal services in New Brunswick is available by calling a toll-free telephone number.

In 2004–2005, prenatal benefits were provided to 1,345 expectant mothers. Approximately 37% of these women were not social assistance recipients. Approximately 96% received the full monthly benefit amount of $81.44.

- **Enhanced Child Day Care Services**

Enhanced Child Day Care Services consist of two components, the Quality Improvement Funding Support Program and the Training Initiative, both of which have the overall goal of improving the quality of child day care services.

The Quality Improvement Funding Support Program made funding available to improve the working conditions of the staff working directly with children and the quality of childcare services in New Brunswick.

In 2004–2005, 94% (358) of the province's approved child day care facilities participated in this program, which supports wages, professional development and the purchase of equipment and materials.

The Training Initiative is designed to improve the accessibility and affordability of formal training and ongoing professional development for staff currently employed in child day care. The delivery of distance education modules for early childhood educators by the New Brunswick Community College system began in September 2003. To date, a total of 155 individuals have participated in the distance education project. The project *Opening the Door to Quality Care and Development*, whose goal is to improve the quality of participating centres through an on-site consultation model, was expanded to Regions 2 (Saint John), 6 (Chaleur) and 8 (Acadian Peninsula). In 2004–2005, 88 child day care facilities participated in this project.

- **Programme de prestation prénatale**

Le Programme de prestation prénatale a pour objectif d'améliorer la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés en fournissant aux femmes des ressources financières qui leur permettent de choisir une alimentation et un mode de vie sains pendant la grossesse. Les femmes peuvent composer un numéro de téléphone sans frais afin d'obtenir de l'information sur les services prénataux offerts au Nouveau-Brunswick.

En 2004-2005, des prestations prénatales ont été versées à 1 345 femmes enceintes. Environ 37 % de ces femmes n'étaient pas bénéficiaires de l'aide sociale. Quelque 96 % des femmes ont reçu le plein montant des prestations mensuelles, soit 81,44 $.

- **Services de garderie améliorés**

Les Services de garderie améliorés comportent deux volets, soit le Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité et une initiative de formation, qui ont pour objectif général d'améliorer la qualité des services de garderie offerts aux enfants.

Le Soutien financier à l'amélioration de la qualité a dégagé des fonds pour améliorer les conditions de travail du personnel qui intervient directement auprès des enfants ainsi que la qualité des services de garderie au Nouveau-Brunswick.

En 2004-2005, 94 % (358) des installations de garderie agréées de la province ont participé au programme, qui soutient les salaires, le perfectionnement professionnel et l'achat d'équipement et de matériel.

L'initiative de formation a été mise en œuvre afin de rendre la formation et le perfectionnement professionnel continu du personnel des garderies plus accessibles et plus abordables. Depuis septembre 2003, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre des modules à distance pour les éducateurs de la petite enfance. Jusqu'à présent, 155 personnes ont participé au projet de formation à distance. Le projet « Ouvrir la porte à des services de qualité pour les soins et le développement de la petite enfance », dont l'objectif est d'améliorer la qualité des centres participants au moyen d'un modèle de consultation sur place, a été élargi aux régions 2 (Saint John), 6 (Chaleur) et 8 (Péninsule acadienne). En 2004-2005, 88 installations de garderie ont participé au projet.

- **Early Language Services**

Early Language Services is a community-based prevention service aimed at preventing or alleviating language/communication difficulties in children from birth to age five. The service helps develop the spoken communication skills they need to fulfill their potential at school. The program focuses on prevention, early identification and treatment of language problems at the community level and the important role of parents and caregivers in a child's language development.

Based on the success of the pilot programs, it was decided to implement Early Language Services across the province, and administration of the services was transferred to the Department of Health and Wellness. The services will phase in over a two-year period. In 2004–2005, new sites became operational in Moncton, Edmundston, Grand Falls, Kedgwick, Miramichi, Saint John and Acadie-Bathurst.

- **Enhancements to the Early Childhood Initiatives Program**

The following enhancements to the Early Childhood Initiatives Program were made in 2004–2005:

- The Infant-Parent Attachment Program builds upon the existing Public Health Early Childhood Initiatives screening tool and Family and Community Services' home-based Early Intervention Services. It is a community-based program that provides screening and intervention for parents at risk of developing unhealthy infant-parent attachments within the first year of the child's life. As of March 31, 2005, a total of 189 families had received the benefit of this intervention.

- **Services de développement du langage**

Il s'agit d'un service communautaire de prévention visant à prévenir ou à atténuer les difficultés de langage et de communication chez les enfants de la naissance à 5 ans. Le service aide des enfants d'âge préscolaire à acquérir les aptitudes à la communication verbale dont ils ont besoin pour réaliser leur potentiel à l'école, ce qui se fait au moyen de la prévention, du dépistage précoce et du traitement des problèmes de langage dans la collectivité. Le service souligne l'importance du rôle que les parents et les parents-substituts jouent dans le développement du langage des enfants.

Étant donné le succès des essais, la décision a été prise d'élargir les Services de développement du langage à toute la province, et leur administration a été transférée au ministère de la Santé et du Mieux-être. Les services seront mis graduellement en œuvre sur une période de deux ans. En 2004-2005, de nouveaux sites ont été établis à Moncton, à Edmundston, à Grand-Sault, à Kedgwick, à Miramichi, à Saint John et à Acadie-Bathurst

- **Améliorations des Initiatives pour la petite enfance**

En 2004-2005, les améliorations ci-dessous ont été apportées aux Initiatives pour la petite enfance :

- Le projet sur la formation de liens affectifs entre le nourrisson et les parents s'appuie sur l'outil de dépistage des Initiatives pour la petite enfance et sur les services d'intervention précoce, fournis à domicile par Services familiaux et communautaires. Il s'agit d'un programme communautaire qui offre des services de dépistage et d'intervention visant les parents qui risquent de développer des liens affectifs malsains avec leur nourrisson durant la première année de la vie de l'enfant. Au 31 mars 2005, un total de 189 familles avait bénéficié de l'intervention.

- **Child Witnesses of Family Violence**

This program provides interventions in the form of play-based therapy in transition houses across the province to preschool children who have witnessed spousal assault. Referrals and linkages to other agencies and professionals are made as appropriate. Support to mothers in their parenting role is a secondary objective. It is hoped that these interventions will help to break the intergenerational cycle of violence.

In fiscal year 2004–2005, 440 children received services under this program.

- **Communities Raising Children Initiative**

Communities Raising Children is a community involvement initiative in which community members work collaboratively to help parents and families with children aged 0-5 in their communities. Communities, individuals, parents, non-profit organizations, associations, businesses and government can make important contributions to improving the lives of young children. Community-driven activities include school readiness programs, the promotion of early literacy, informative radio spots on parenting and child development, and parenting days.

In fiscal year 2004–2005, 16 community groups worked collaboratively to support families with young children throughout the province.

In 2004–2005, the Department expanded its partnership with the New Brunswick Public Library System, purchasing more books on parenting for all public libraries and collaborating on a project that provided public library cards to all children in regulated childcare facilities as well as all newborns, through Born to Read/le goût de lire bags.

- **Programme pour enfants témoins de violence familiale**

Ce programme offre, aux enfants d'âge préscolaire dans les maisons de transition de la province qui ont été témoins de violence conjugale, des interventions sous forme de thérapies par le jeu. Au besoin, ces enfants sont mis en rapport avec d'autres professionnels et d'autres organismes ou dirigés vers ces services. Un objectif accessoire du programme est d'aider les mères dans leur rôle de parent. Le résultat souhaité à l'aide de ces interventions est la prévention du cycle de violence entre les générations.

Au cours de l'année financière 2004-2005, 440 enfants ont reçu des services grâce à ce programme.

- **Communautés responsables à l'écoute des enfants**

Communautés responsables à l'écoute des enfants est une initiative d'engagement communautaire grâce à laquelle des membres de la collectivité travaillent en collaboration pour aider les parents et les familles ayant des enfants de la naissance à 5 ans de leur collectivité. Les collectivités, les particuliers, les parents, les organismes à but non lucratif, les associations, les entreprises et le gouvernement peuvent contribuer de manière importante à l'amélioration de la vie des jeunes enfants. Les activités communautaires peuvent comprendre des programmes de préparation à l'école, la promotion de l'alphabétisation précoce, des annonces publicitaires à la radio sur l'art d'être parent et le développement de l'enfant, et des journées des parents.

En 2004-2005, 16 groupes communautaires ont travaillé en collaboration pour soutenir les familles ayant de jeunes enfants partout dans la province.

En 2004-2005, le ministère a élargi son partenariat avec le réseau des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick en achetant d'autres livres sur les compétences parentales pour toutes les bibliothèques publiques et en collaborant à un projet grâce auquel tous les enfants fréquentant une installation de garderie agréée et tous les nouveau-nés ont reçu, dans la trousse *Le goût de lire/Born to Read*, une carte de bibliothèque publique.

Day Care Services Program

The Day Care Services Program is responsibility for representing the public interest in matters related to the safety and healthy development of young children from birth to 12 years of age who are in non-parental day care arrangements primarily while their parents are working, studying or in training. Approved facilities are monitored, complaints are investigated and program supports are provided.

On March 31, 2005, there were 391 approved day care facilities in the province providing 12,469 childcare spaces.

Senior Services

Services and information to respond to the particular health and social needs of the province's seniors include:

- "Reflections" fact sheets on health and healthy lifestyle choices
- contributions of health/social information articles to senior-oriented publications
- publication of "The Seniors' Guide to Services and Programs"
- publication of "Hints for Caregivers"
- Seniors' Policies and Programs Database (SPPD)
- Senior Goodwill Ambassador (SGA) Program

Services de garderie

Les Services de garderie ont la responsabilité de représenter l'intérêt du public quant à la sécurité et au développement sain des jeunes enfants, de la naissance jusqu'à l'âge de 12 ans, qui se trouvent dans des arrangements de garde autres qu'avec leurs parents pendant que ceux-ci travaillent, étudient ou suivent une formation. Les installations agréées sont surveillées, les plaintes font l'objet d'enquêtes et des mesures de soutien au programme sont offertes.

Au 31 mars 2005, il y avait dans la province 391 installations de garderie agréées, offrant un total de 12 469 places de garderie.

Services aux personnes âgées

Les services et les publications visant les besoins de santé et les besoins sociaux particuliers des personnes âgées de la province comprennent ce qui suit :

- *Réflexions* (feuillets d'information sur la santé et l'hygiène de vie)
- Contributions à des publications destinées aux personnes âgées
- Guide des services et programmes pour les personnes âgées
- Conseils destinés aux dispensateurs de soins
- Banque de données des politiques et des programmes touchant les aînés (BDPPA)
- Programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté (AABV)

Core Business Area: Improved Quality of Life

Federal/Provincial Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a loan, part of which may be forgiven, to low-income homeowners occupying existing substandard housing so that they can carry out the work needed to repair, rehabilitate or improve their dwellings to a minimum level of health and safety.

The program also allows for modifications to improve the accessibility of homeowner and rental units for disabled occupants or for seniors who have difficulty with daily living activities. Eligible households may also make certain modifications to accommodate an aging parent. A portion of the program is cost-shared between the federal and provincial governments.

During the 2004–2005 fiscal year, $9 million was committed through the Federal/Provincial Repair Program, providing assistance to 1,059 low-income households.

Services for Preschool Children with Autism Spectrum Disorder

Family and Community Services is responsible for providing financial assistance to the parents of preschool-aged children to assist in the purchase of evidence-based services and for the funding of a training program in evidence-based therapies.

Funding assistance of up to $20,000 a year is available to the parents of preschool-aged children with autism spectrum disorders to purchase evidence-based interventions as part of an approved case plan for their child. In 2004–2005, the program provided funding for 133 children.

Secteur d'activité principal : Une meilleure qualité de vie

Programme fédéral-provincial de réparations

Ce programme fournit une aide financière sous forme de prêt, dont une partie peut faire l'objet d'une remise, à des propriétaires à faible revenu qui occupent des logements défectueux afin qu'ils puissent exécuter des travaux de réparation, de remise en état ou d'amélioration pour rendre leur habitation conforme à des normes minimales de salubrité et de sécurité.

Le programme permet également de procéder à des modifications pour améliorer l'accessibilité des maisons et des logements locatifs destinés aux personnes handicapées, de même que pour les personnes âgées qui ont de la difficulté dans les activités de la vie courante au foyer. Les ménages admissibles peuvent procéder à certaines modifications pour répondre aux besoins d'un parent âgé. Une partie des coûts du programme est partagée avec le gouvernement fédéral.

En 2004-2005, la somme de 9 millions de dollars a été affectée au Programme fédéral-provincial de réparations, ce qui a permis d'aider 1 059 ménages à faible revenu.

Services destinés aux enfants autistiques d'âge préscolaire

Le ministère des Services familiaux et communautaires a la responsabilité de fournir une aide financière aux parents d'enfants d'âge préscolaire pour l'achat de services fondés sur les résultats et de financer un programme de formation en interventions fondées sur les résultats.

Une aide financière pouvant atteindre 20 000 $ par année est offerte aux parents d'enfants autistiques d'âge préscolaire pour l'achat de services fondés sur les résultats qui s'inscrivent dans un plan d'intervention approuvé pour leur enfant. En 2004-2005, le programme a offert une aide financière à 133 enfants.

The University of New Brunswick's College of Extended Learning has been contracted to deliver a program for training in and clinical supervision of evidence-based interventions for children with autism spectrum disorder. In 2004–2005, 78 Autism Support workers and 30 Clinical Supervisors were trained to provide services across the province to preschool–age children. Training was also offered to families who have children with autism spectrum disorder. In 2004–2005, 90 families participated in the training, with a total of 136 participants (spouses, grandparents, other relatives).

Un contrat a été accordé au College of Extended Learning de l'Université du Nouveau-Brunswick pour assurer la formation et la surveillance clinique des interventions fondées sur les résultats auprès d'enfants autistiques. En 2004-2005, 78 travailleurs de soutien en autisme et 30 surveillants cliniques ont reçu une formation pour fournir des services partout dans la province à des enfants d'âge préscolaire. Une formation a aussi été offerte aux familles qui ont des enfants autistiques. En 2004-2005, 90 familles ont participé à la formation, pour un total de 136 participants (conjoints, grands-parents, autres membres de la famille).

Community-Based Services for Children with Special Needs

Families who have children with severe developmental disabilities (0–19 years of age) can apply to Family and Community Services for support services to help them satisfy the child's special needs at home. Based on the child's requirements and the program's resources, families deemed eligible could receive one or more services, including social work, relief care, parent aides, rehabilitation equipment and babysitting. The family must make a contribution to the child's intervention plan based on its net income and the number of children.

Services are mainly focused on children with severe physical, mental, intellectual or emotional/behavioural disabilities or a combination of disabilities that significantly interfere with the normal developmental process of the child. The availability of resources within the community may differ from region to region.

The CBSCSN Program served approximately 977 families, or 1,061 children with severe developmental disabilities, during the year 2004–2005.

Services communautaires pour enfants à besoins spéciaux

Les familles qui ont des enfants à besoins spéciaux (de la naissance à 19 ans) peuvent présenter une demande au ministère des Services familiaux et communautaires afin d'obtenir des services de soutien pour les aider à répondre à ces besoins à domicile. Les familles jugées admissibles peuvent recevoir, selon les besoins de l'enfant et les ressources du programme, un ou plusieurs des services suivants : services sociaux, soins de relève, services d'auxiliaires ou d'aides à domicile, matériel de réadaptation, services de garde. La famille doit contribuer aux frais du plan d'intervention de l'enfant en fonction de son revenu net et du nombre d'enfants.

Les services sont surtout destinés aux enfants souffrant de graves troubles physiques, mentaux, intellectuels, affectifs ou comportementaux, ou encore d'une combinaison de ces troubles qui nuisent de façon considérable au processus de développement normal de l'enfant. Les ressources disponibles dans la communauté peuvent varier d'une région à l'autre.

Au cours de l'année 2004-2005, les Services communautaires pour enfants ayant des besoins spéciaux ont aidé environ 977 familles ou 1 061 enfants atteints d'une incapacité grave.

Health Services

The Health Services Program assists eligible individuals with the purchase of certain medical services or items or with basic medical supplies. Benefits available under this program extend to social assistance recipients and their dependents, children in the care of the province, special needs children and nursing home residents whose care is being subsidized by the province and the adult residential facility.

Services d'assistance médicale

Ce programme fournit de l'aide aux personnes admissibles en vue de l'achat de certains services ou articles médicaux ou de certaines fournitures médicales de base. Les avantages de ce programme sont offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale et aux personnes à leur charge, aux enfants pris en charge par la province, aux enfants à besoins spéciaux et aux pensionnaires de foyers de soins dont les soins sont subventionnés par la province et l'établissement résidentiel pour adultes.

Available benefits include prescription drugs and ambulance services, both administered by the Department of Health and Wellness; certain vision and dental services, including an enhanced dental service package for social assistance clients involved in exit-related programming; hearing aids; alimentation services; orthopedic items; ostomy and oxygen supplies; and prostheses and various convalescent and rehabilitative items.

Parmi les services offerts, mentionnons les médicaments sur ordonnance et les services d'ambulance, tous deux administrés par le ministère de la Santé et du Mieux-être, et certains soins de la vue et soins dentaires, y compris un programme amélioré de services dentaires pour les clients de l'aide sociale participant à des programmes visant la cessation de l'aide, des appareils auditifs, des services d'alimentation, des appareils orthopédiques, des fournitures pour stomisés, des fournitures pour l'oxygène, des prothèses et divers articles de convalescence et de réadaptation.

In 2004–2005, $13.6 million was spent on providing health services to social assistance recipients, children in care, nursing home residents and long-term care clients. Dental services expenditures totaled approximately $3 million. Vision care expenditures were $1.6 million, with an additional $9 million being spent on other health services.

En 2004-2005, 13,6 millions de dollars ont été affectés aux services d'assistance médicale destinés aux clients de l'aide sociale, aux enfants pris en charge, aux pensionnaires de foyers de soins et aux clients des services de soins de longue durée. Les dépenses au titre des services dentaires se sont chiffrées à environ 3 millions de dollars, celles destinées aux soins de la vue, à 1,6 million, et celles au titre d'autres services médicaux, à 9 millions.

Post Adoption Disclosure Services

Post Adoption Disclosure Services helps adult adoptees (19 years of age or older), adoptive parents, birth parents and adult birth siblings obtain information and/or establish contact with each other. Services include the provision of non-identifying background information to people separated by adoption as well as maintaining the Post Adoption Disclosure Register. On the register, both adoptees and birth relatives can request a search. Other services include priority medical searches, Indian status entitlement, intermediary requests and facilitating the exchange of information between the birth and adoptive parents of underage adoptees.

Services de divulgation de renseignements après l'adoption

Les Services de divulgation de renseignements après l'adoption aident les adoptés adultes (âgés de 19 ans et plus), les parents adoptifs, les parents biologiques et les frères et sœurs adultes d'une personne adoptée à obtenir de l'information ou à communiquer les uns avec les autres. Parmi les services offerts, notons la prestation de renseignements non identificateurs aux personnes qui ont été séparées par l'adoption et la tenue du Registre pour la divulgation de renseignements après l'adoption. Ce registre permet aux personnes adoptées et aux personnes apparentées de demander qu'une recherche soit faite sur une personne. Les autres services offerts sont, notamment, les recherches médicales prioritaires, les recherches sur le droit au statut d'Indien, les recherches à la demande d'intermédiaires et l'échange d'information entre les parents biologiques et les parents adoptifs d'enfants adoptés d'âge mineur.

In 2004–2005, the Department responded to 1,183 requests for service from adoptees, adoptive parents, birth relatives and others. These included responding to 170 requests for non-identifying information, conducting 190 searches and facilitating 138 reconnections between adoptees and birth relatives.

En 2004-2005, le ministère a traité 1 183 demandes provenant de personnes adoptées, de parents adoptifs, de personnes apparentées et d'autres. Parmi ces demandes, 170 visaient l'obtention de renseignements non identificateurs, 190 avaient trait à des recherches et 138 visaient la mise en rapport de personnes adoptées avec des personnes apparentées.

Extended Benefits Program

This program is intended to provide financial support to persons and families whose dependency on the Department is long-term. Social assistance recipients may receive benefits under this program if they are certified blind, deaf or disabled by the provincial Medical Advisory Board.

The average monthly caseload for the 2004–2005 fiscal year was 5,756.

Programme des prestations prolongées

Ce programme fournit de l'aide financière aux personnes et aux familles ayant besoin d'une aide financière à long terme du ministère. Les clients de l'aide sociale peuvent recevoir des prestations de ce programme s'ils sont certifiés aveugles, sourds ou invalides par la Commission consultative médicale de la province.

Le nombre moyen de cas au cours de l'année 2004-2005 s'est élevé à 5 756 par mois.

Region / Région	Average Monthly Caseload / Nombre mensuel moyen de dossiers		Average Monthly Number of Recipients / Nombre mensuel moyen de bénéficiaires	
	2003–2004	2004–2005	2003–2004	2004–2005
Moncton	1,287	1,265	1,422	1,395
Saint John	1,182	1,201	1,363	1,367
Fredericton	1,009	1,020	1,195	1,216
Edmundston	475	459	576	559
Restigouche	375	358	453	426
Chaleur	434	424	547	528
Miramichi	396	393	462	455
Acadian Peninsula / Péninsule acadienne	656	636	754	727
Provincial Total / Total provincial	**5,814**	**5,756**	**6,772**	**6,673**

Special Needs Benefits

Special needs benefits are supplementary to basic social assistance and can be provided to meet one-time emergencies or extended for a longer term.

Most of these benefits are for medically related services, as well as fuel, disability and school supplements and the monthly income supplement benefit.

In 2004–2005, $19.1 million was spent on special benefits. In particular, $1.45 million was spent on the fuel supplement, $4.9 million on the disability supplement, $0.625 million on the school supplement and $3.96 million on the monthly income supplement benefit. The average monthly caseload was 25,775 clients.

Prestations spéciales

Les prestations spéciales s'ajoutent aux prestations de base pour répondre à des besoins urgents ponctuels ou s'échelonnant sur une plus longue période.

Ces prestations servent surtout à payer les services paramédicaux, le combustible, les suppléments d'école et d'invalidité ou le supplément de revenu mensuel.

En 2004-2005, 19,1 millions de dollars ont été affectés aux prestations spéciales. Plus précisément, 1,45 million de dollars a été affecté au supplément pour le combustible, 4,9 millions au supplément d'invalidité, 0,625 million au supplément d'école et 3,96 millions au supplément de revenu mensuel. Le nombre moyen de cas traités s'est élevé à 25 775 clients.

Family and Community Volunteer Awards

The Family and Community Volunteer Awards were established in 2001–2002 to recognize and celebrate the outstanding contributions of volunteers to the well-being of family life and communities in New Brunswick.

Awards are given in four categories: Youth, Adult, Senior and Organization. Annually, each category has one award recipient.

Prix de bénévolat pour les familles et les communautés

Les prix de bénévolat pour les familles et les communautés ont été créés en 2001-2002 afin de reconnaître et de célébrer la contribution exceptionnelle des bénévoles au bien-être des familles et des communautés du Nouveau-Brunswick.

Des prix sont accordés dans quatre catégories : Jeunes, Adultes, Aînés et Organismes. Chaque année, un prix est accordé pour chacune des catégories.

Long-Term Care Services

Long-Term Care services assist frail and vulnerable seniors and adults with long-term limitations in their own homes, or in a residential facility when in-home services are not an acceptable option.

Because Long-Term Care services are not insured under the *Canada Health Act*; the client is expected to pay the cost of support services. Clients who are unable to pay the full cost of these services may receive a subsidy through the Standard Family Contribution policy.

During the fiscal year 2004–2005, the Department received 6,105 requests for Long-Term Care services.

Services de soins de longue durée

Les services de soins de longue durée aident les personnes âgées fragiles et vulnérables, de même que les adultes ayant des limitations de longue durée dans leur propre foyer, ou dans un établissement résidentiel lorsque les services à domicile ne sont pas une option acceptable.

Comme les services de soins de longue durée ne sont pas assurés en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*, le client est tenu de payer le coût relié aux services de soutien. Les clients qui sont incapables de payer tous les coûts associés aux services peuvent recevoir une subvention en vertu de la directive sur la contribution financière uniformisée des familles.

Durant l'année financière 2004-2005, le ministère a reçu 6 105 demandes de soins de longue durée.

FCS Long-Term Care Clients as of March 31st (Including Nursing Home Clients)
Clients des soins de longue durée du ministère au 31 mars (y compris les clients des foyers de soins)

	Seniors / Personnes âgées	Adults / Adultes	Total
2003 - 2004	10,868	5,454	16,322
2004 - 2005	10,597	5,506	16,103

Home Support Services

Individuals who do not require financial assistance from the Department can purchase home support services privately.

Services de soutien à domicile

Les personnes qui n'ont pas besoin d'aide financière du ministère peuvent se procurer les services de soutien à domicile directement du secteur privé.

Home support services are provided under the Long-Term Care Program to clients who require non-professional personal assistance with care needs or with essential light housekeeping tasks and who require financial assistance from the Department to obtain these services. Personal care needs may include help with dressing, bathing, grooming and transferring. Housekeeping tasks may include activities such as cleaning, laundry, meal preparation and other household tasks. Home support services can also be provided as a respite service.

Clients contribute according to their ability to pay. Their contribution is determined in relation to their net family income and assets. The maximum amount for in-home support services is $2,040 per month.

Clients can receive home support services from home support agencies. These agencies are approved by the Department through a tendering process and must comply with certain standards. The home support services standards are not designed to regulate home support services within New Brunswick. They come into play when the Department of Family and Community Services retains the services of a home support agency on behalf of its clients. Clients may choose to receive services from private individuals.

Adult Residential Services

These facilities are licensed and are monitored by the Department to ensure the proper care and safety of adults and seniors. A financial assessment is carried out to determine the eligibility of applicants for financial aid from the government.

In New Brunswick, as of March 31, 2005, there were 520 residential facilities (special care homes and community residences) with 5,246 beds for out-of-home long-term care services.

Special Care Homes

These homes provide services to adults and seniors who require low to moderate levels of care on a regular basis.

As oft March 31, 2005, there were approximately 460 special care homes providing residential services for approximately 3,840 residents.

Des services de soutien à domicile sont fournis grâce au programme de soins de longue durée à des clients qui requièrent des non-professionnels pour leur prodiguer des soins ou pour accomplir des tâches ménagères légères essentielles, et qui ont besoin de l'aide financière du ministère afin d'obtenir ces services. Les soins personnels sont, notamment, les soins nécessaires pour s'habiller, prendre son bain, s'occuper de son hygiène personnelle et se déplacer. Parmi les tâches ménagères, il y a le nettoyage, la lessive, la préparation des repas et d'autres tâches d'entretien de la maison. Les services de soutien à domicile peuvent également être offerts à titre de service de relève.

La contribution financière des clients est établie en fonction de leur capacité de payer, selon leur revenu familial net et leur avoir. Le plafond de coûts des services de soutien à domicile est de 2 040 $ par mois.

Les services de soutien à domicile peuvent être fournis aux clients par des agences de services de soutien à domicile. Ces agences sont approuvées par le ministère par l'entremise de soumissions et doivent se conformer à certaines normes. Celles-ci ne sont pas établies dans le but de réglementer les services de soutien à domicile au Nouveau-Brunswick. Elles s'appliquent lorsque le ministère des Services familiaux et communautaires retient les services d'agences de services de soutien à domicile pour le compte de ses clients. Les clients peuvent choisir de retenir les services de particuliers du secteur privé.

Services résidentiels pour adultes

Pour assurer la qualité des soins fournis et la sécurité des adultes et des personnes âgées, le ministère délivre des permis à ces établissements résidentiels et assure la surveillance de leur fonctionnement. Afin de vérifier l'admissibilité à une aide financière du gouvernement, une évaluation des moyens financiers est réalisée.

Au 31 mars 2005, il y avait au Nouveau-Brunswick 520 établissements résidentiels (foyers de soins spéciaux et résidences communautaires) pour un total de 5 246 lits affectés aux soins de longue durée à l'extérieur du domicile.

Foyers de soins spéciaux

Ces foyers fournissent des services aux adultes et aux personnes âgées qui nécessitent des soins de niveau moyen de façon régulière.

Au 31 mars 2005, il y avait environ 460 foyers de soins spéciaux qui fournissaient des services résidentiels à environ 3 840 pensionnaires.

Community Residences

These homes provide services to adults under 65 who have high levels of need but do not require regular nursing care.

As of March 31, 2005, there were approximately 61 community residences providing residential services to approximately 375 clients.

Day Activities for Adults

These programs provide long-term care clients with appropriate opportunities to learn skills in a centre or community-based setting. In a supported environment, activities focus on useful training activities that encourage personal development, socialization, individual support and personal growth.

Approximately 900 long-term care clients under the age of 65 living with their families or in a residential facility received day services via 38 ADAPT (Adult Developmental Activities, Programs and Training) agencies in the province.

Day Activities for Seniors

These centres provide a variety of programs, which address physical, psychological and social needs through a holistic approach. These services are provided within a congregate setting that enhances the quality of life of clients and their caregivers and supports their continued involvement in the community.

Approximately 500 seniors, mostly women, benefited from services offered in nine day centres in the province.

Résidences communautaires

Ces résidences offrent des services aux adultes âgés de moins de 65 ans qui ont de grands besoins, sans avoir régulièrement à faire appel à des soins infirmiers.

Au 31 mars 2005, il y avait environ 61 résidences communautaires qui fournissaient des services résidentiels à environ 375 pensionnaires.

Activités de jour pour adultes

Ces programmes offrent aux clients des soins de longue durée des possibilités adéquates d'apprentissage dans un centre ou dans la collectivité. Dans un milieu encadré, le programme d'activités met l'accent sur la formation utile qui favorise l'épanouissement personnel, la socialisation et le soutien des personnes.

Environ 900 clients des soins de longue durée âgés de moins de 65 ans qui vivent avec leur famille ou dans un établissement résidentiel reçoivent des services de jour de 38 organismes du programme ADAPF (Activités de développement pour adultes, programmes et formation) dans la province.

Activités de jour pour personnes âgées

Ces centres emploient une approche holistique de la santé pour fournir divers programmes portant sur les besoins physiques, psychologiques et sociaux. Ces services sont fournis dans un milieu collectif qui favorise la qualité de vie des clients et de leurs dispensateurs de soins et qui encourage leur participation continue au sein de la collectivité.

Environ 500 personnes âgées, en majorité des femmes, profitent des services offerts dans 9 centres de jour de la province.

Long-Term Care Services by Living Arrangement as of March 31, 2005
Soins de longue durée par type d'hébergement au 31 mars 2005

	At home / À domicile	Residential Facility / Établissement résidentiel	Nursing Home / Foyer de soins	Total / Total
Seniors / Personnes âgées	4,971	2,206	3,510	10,597
Adults / Adultes	2,979	2,117	410	5,506
Total / Total	7,950	4,323	3,830	16,103

Nursing Home Services

Nursing home services are intended for individuals who are medically stable and who need nursing care. The Department's objectives for the nursing home sector are to improve the residents' quality of life, help safeguard their dignity and ensure that appropriate, quality residential services are provided as efficiently as possible within available resources. This is accomplished by ensuring that the 61 nursing homes in the province comply with the *Nursing Homes Act*, the Regulations under the Act, and departmental standards and policies; by managing the size, structure and general operations of the nursing home system; by effecting appropriate linkages with the rest of the health and community services network; and by subsidizing eligible residents.

In 2004–2005, there were 61 nursing homes in the province providing 4,108 beds. There were 1,245 admissions and 1,323 discharges. The average age on admission to a nursing home was 82 years, with the average length of stay being 3 years.

As of March 31, 2005, there were 3,823 nursing home residents, most of them female (69.6%). A little less than half (46.8%) of nursing home residents were 85 years of age or older. At March 31, 2005, 77.5% of the residents required government subsidies for nursing home services.

Construction of Villa du Repos Inc. and Woolastook Long Term Care Facility Inc. (Gagetown) commenced in 2004–2005. Replacement facilities are expected to open in 2005–2006. In 2004–2005, the Department announced a major investment of more than $90 million that will allow the construction of a new 75-bed nursing home in Quispamsis, the replacement of three nursing homes and the renovation of six nursing homes across New Brunswick. This brings the total investment in the nursing home renovation and replacement plan to $120 million, with the creation of a total of 97 new beds.

Services de foyer de soins

Les services des foyers de soins visent les personnes dont l'état de santé est stable et qui ont besoin de soins infirmiers. Les objectifs du ministère pour le secteur des foyers de soins sont d'améliorer la qualité de vie des pensionnaires, de faire en sorte que leur dignité soit protégée et de veiller à la prestation aussi efficace que possible de services de qualité en établissement résidentiel, dans les limites des ressources disponibles. Pour ce faire, le ministère veille à ce que les 61 foyers de soins de la province se conforment à la *Loi sur les foyers de soins* et à son règlement d'application ainsi qu'aux normes et aux directives ministérielles; il gère la taille, la structure et le fonctionnement général du réseau de foyers de soins; il assure la liaison appropriée avec les autres services de santé et services communautaires et enfin, il subventionne les services fournis aux pensionnaires admissibles.

En 2004-2005, il y avait dans la province 61 foyers de soins offrant un total de 4 108 lits. Il y a eu 1 245 admissions et 1 323 départs. L'âge moyen à l'admission à un foyer de soins est de 82 ans et le séjour moyen est de 3 années.

Au 31 mars 2005, il y avait 3 823 pensionnaires de foyers de soins, dont la majorité était des femmes (69,6 %). Un peu moins de la moitié (46,8 %) des pensionnaires de foyers de soins étaient âgés de 85 ans ou plus. Au 31 mars 2005, 77,5 % des pensionnaires devaient avoir recours à des subventions gouvernementales pour payer les services de foyers de soins.

La construction de la Villa du Repos Inc. et du Woolastook Long Term Care Facility Inc. (Gagetown) a débuté en 2004-2005. Les établissements de remplacement devraient ouvrir leurs portes en 2005-2006. En 2004-2005, le ministère a annoncé des investissements de plus de 90 millions de dollars, somme qui permettra de construire un nouveau foyer de soins de 75 lits à Quispamsis, de remplacer trois foyers de soins et d'en rénover six autres un peu partout au Nouveau-Brunswick. Voilà qui porte le total des investissements au chapitre du programme de rénovation et de remplacement des foyers de soins à 120 millions de dollars et qui ajoute 97 nouveaux lits.

Core Business Area: Protection for Those Who Need It

Emergency Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a grant to low-income homeowners who require emergency repairs for the continued safe occupancy of their homes.

Repairs are limited to items urgently required to render the homes fit for habitation.

During the 2004–2005 fiscal year, 1,200 New Brunswickers received emergency repair assistance at a cost of $1.3 million dollars. A portion of the program is cost-shared between the federal and provincial governments.

Community Volunteer Action (CVA) Program

The Department shares a commitment with non-profit community resource agencies to make the community more aware of the basic needs of low-income people. Agencies such as food banks, community kitchens and clothing and furniture banks receive grants to assist them in the provision of these services.

During 2004–2005, approximately $1.2 million was provided to 45 groups across the province through the Community Volunteer Action program.

Family Support Orders Service (FSOS)

The Department of Family and Community Services has significant involvement with child support to assist children who rely on social assistance to meet their basic needs because one of the parents has left the home.

In conjunction with the Department of Justice, the Family Support Orders Services Program was established to help low-income single-parent families seek child support from parents who are not making support payments.

Secteur d'activité principal : Protection pour ceux qui en ont besoin

Programme de réparations d'urgence

Une aide financière est accordée sous la forme d'une subvention aux propriétaires à faible revenu qui doivent procéder à des réparations d'urgence afin de continuer d'occuper leur maison en toute sécurité.

Les travaux ne peuvent porter que sur des réparations urgentes destinées à rendre les maisons habitables.

Durant l'année financière 2004-2005, une aide a été accordée à 1 200 Néo-Brunswickois, ce qui représente des coûts de 1,3 million de dollars. Une partie des coûts du programme est partagée entre les gouvernements fédéral et provincial.

Programme Action communautaire bénévole (ACB)

Le ministère s'est engagé avec des organismes communautaires à but non lucratif à sensibiliser davantage la collectivité aux besoins essentiels des personnes à faible revenu. Il subventionne des comptoirs alimentaires, des cuisines populaires ainsi que des dépôts de vêtements et de meubles d'occasion.

Au cours de 2004-2005, environ 1,2 million de dollars ont été attribués à 45 groupes de partout dans la province en vertu du programme Action communautaire bénévole.

Service des ordonnances de soutien familial (SOSF)

Le ministère des Services familiaux et communautaires joue un rôle important à l'égard des pensions alimentaires dans le cas des enfants qui comptent sur l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins parce qu'un parent a quitté le foyer familial.

Le Service des ordonnances de soutien familial a été établi de concert avec le ministère de la Justice, pour aider les familles monoparentales à faible revenu à obtenir une pension alimentaire des parents qui ne respectent pas l'ordonnance de soutien.

The Family Support Orders Services Program allows the Department to negotiate and file child support agreements on behalf of custodial parents and their dependents. When the non-custodial parents are able to pay child support, the Department negotiates voluntary support agreements on behalf of the children of social assistance recipients.

Once the agreements are signed, the monies collected from support orders are deposited in an account belonging to the Minister of Finance. If the support payment is sent directly to the custodial parent, then the Department deducts that amount from the social assistance paid to the client.

Le Service des ordonnances de soutien familial permet au ministère de négocier et d'enregistrer des ententes de soutien financier au nom des parents ayant la garde des enfants. Lorsque les parents qui n'ont pas la garde des enfants sont en mesure de payer une pension alimentaire, le ministère négocie des ententes de soutien financier volontaire au nom des enfants des bénéficiaires d'aide sociale.

Une fois l'entente conclue, les montants recueillis sont versés au compte du ministre des Finances. Si la pension alimentaire est envoyée directement au parent, le ministère retient ce montant du chèque d'aide sociale.

Judicial District / District judiciaire	Minister of Finance Account – Dollars Collected / Sommes perçues au compte du ministre des Finances	Minister of Finance Caseload / Nombre de dossiers déposés au compte du ministre des Finances
Saint John	1,032,886.66	791
Moncton	894,724.58	737
Fredericton	300,932.00	307
Bathurst	671,245.09	509
Miramichi	370,610.23	252
Campbellton	331,334.83	223
Edmundston	308,287.34	245
Woodstock	256,506.38	157
TOTAL 2004–2005	4,166,527.11	3,221
TOTAL 2003–2004	4,051,738.05	2,913
% change / Variation en %	+2.8%	+10.6%

Access and Assessment

Access to child welfare and long-term care services offered by the Department are determined by an eligibility assessment.

Access and Assessment Services receives all reports relating to the protection of the children and adults who have been evaluated or who have been the subject of an investigation by a social worker. Crisis response and stabilization services are provided to persons requiring emergency or short-term social services. As well, general information and/or referrals to other departmental services or related community services are provided.

Accueil et évaluation

L'évaluation de l'admissibilité détermine l'accès aux services de protection de l'enfance et aux services de soins de longue durée.

Les Services d'accueil et évaluation reçoivent tous les rapports concernant la protection des enfants et des adultes qui sont évalués ou font l'objet d'une enquête par des travailleurs sociaux. Des services d'intervention en situation de crise et des services de stabilisation sont fournis aux personnes nécessitant des services sociaux d'urgence ou à court terme. De plus, de l'information générale ou des orientations vers d'autres services ministériels et des services communautaires sont offertes.

Transition House Funding

Thanks to a contractual arrangement between the Department and 13 transition houses, women who have been abused by their husbands are able to stay with their children free of charge for up to 30 days in a confidential emergency shelter. Staff provide emotional support, crisis counseling, information and referrals to relevant community resources. Shelters also provide the same confidential services to women who do not wish to leave their homes. These services are available 24 hours a day, seven days a week.

The province's new transition house in Kent County, Maison Sérénité House, opened in June 2004.

During 2004–2005, an estimated 779 women and 566 children sought refuge in transition houses.

Financement des maisons de transition

Grâce à un accord contractuel entre le ministère et 13 maisons de transition, les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent séjourner sans frais dans un refuge confidentiel d'urgence pour une période pouvant aller jusqu'à 30 jours. Le personnel des refuges fournit soutien affectif, consultation d'urgence, information et orientation vers les ressources communautaires pertinentes. Les refuges offrent les mêmes services confidentiels aux femmes qui ne désirent pas quitter leur foyer. Ces services sont accessibles tous les jours, 24 heures sur 24.

La nouvelle maison de transition de la province, la Maison Sérénité House, a ouvert ses portes en juin 2004 dans le comté de Kent.

Au cours de 2004-2005, les maisons de transition ont accueilli environ 779 femmes et 566 enfants.

Adoption and Subsidized Adoption

The Adoption Program provides services to families interested in adopting infants (0–2 years), older children (2 years of age or older), special needs children and/or sibling groups in the permanent care of the Minister.

The Department may provide subsidies for adopted children with special needs. During fiscal year 2004–2005, about 154 families received a monthly subsidy on an ongoing basis.

In fiscal year 2004–2005, the Department placed 18 infants for adoption and processed five private adoptions and 40 international adoptions.

Adoption et adoption subventionnée

Le Programme d'adoption dispense des services aux familles intéressées à adopter un bébé (jusqu'à 2 ans), un enfant plus âgé (2 ans ou plus), un enfant ayant des besoins spéciaux ou une fratrie pris en charge par le ministre de façon permanente.

Le ministère peut offrir des subventions pour les enfants adoptés ayant des besoins spéciaux. Au cours de l'année financière 2004-2005, environ 154 familles ont reçu de façon continue une subvention mensuelle.

En 2004-2005, le ministère a placé 18 bébés en adoption, en plus d'avoir traité 5 adoptions privées et 40 adoptions internationales.

Special Adoption Project

The Special Adoption Project, which was made a permanent part of the Adoption Program in 2004–2005, continues to increase public awareness and recruit adoptive families for older and special needs children and for sibling groups in the permanent care of the Minister. Some 25 additional staff were hired to work with the children, foster families and prospective adoptive families. Those staff received additional training to improve services to children, birth parents and adoptive parents.

Campagne de sensibilisation du public à l'adoption

Le Projet spécial d'adoption, qui a été intégré de façon permanente au Programme d'adoption en 2004-2005, continue d'accroître la sensibilisation du public et de recruter des familles adoptives pour les enfants plus âgés, les enfants ayant des besoins spéciaux et les fratries pris en charge par le ministre de façon permanente. Le projet a permis l'embauche de 25 personnes de plus pour travailler auprès des enfants, des familles d'accueil et des familles d'adoption potentielles. Ce personnel a aussi reçu une formation complémentaire pour améliorer les services qu'il fournit aux enfants, aux parents biologiques et aux parents adoptifs.

The Adoption Program redesign for older, special needs children and sibling groups continues to ensure a more effective delivery system. It includes the provision of 27 hours of PRIDE Pre-service Training for adoptive applicants. Since the project's inception in 2002, 706 adoptive applicants have participated in this training and 426 children have been placed with adoptive families. This represents a significant increase over previous years.

In addition, the New Brunswick Adoption Foundation continues to increase public awareness and public education and to donate its services.

Children's Residential Services

The Children's Residential Services Program recruits, assesses, approves and supports foster families and residential placement options (e.g., youth group homes) for children placed in the care of the Minister. The program also provides foster family and group home placements for youths who have been sentenced to open custody under the *Youth Criminal Justice Act*. Families must complete PRIDE Pre-service Training before being approved as foster families. Social workers then work with the foster families and group homes to support their ongoing development.

As of March 2005, there were 849 foster homes/provisional families and 29 group homes.

Child Protection

Child Protection services are provided to families in which the abuse and/or neglect of a child has been substantiated. A standardized Risk Management System, with nine risk decisions, is used in providing the service. Services are provided for children living at home as well as those who must be temporarily removed from their parents. According to the terms of the *Family Services Act*, any child under 16, or any handicapped child younger than 19, who is considered to be at risk of physical or psychological violence or of negligence or whose health or development would be in jeopardy if the child remained at home, is eligible for this service.

Strong links with other child welfare programs, including Children in Care, Children's Residential Services (foster homes, group homes) and Adoption are vital to the Child Protection Program.

Le programme d'adoption refondu destiné aux enfants plus âgés ayant des besoins spéciaux ou aux fratries, continue de permettre une prestation plus efficace des services. Il comprend la prestation de 27 heures de formation préalable PRIDE à l'intention des parents adoptifs éventuels. Depuis la mise en œuvre du projet en 2002, 706 parents adoptifs éventuels ont participé à la formation et 426 enfants ont été placés dans des familles adoptives. Cela représente une augmentation considérable par rapport aux années précédentes.

De plus, la Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption continue d'accroître la sensibilisation du public et de faire don de ses services.

Services résidentiels pour enfants

Les Services résidentiels pour enfants recrutent, évaluent, agréent et appuient les familles d'accueil et les placements résidentiels (p. ex. : foyers de groupe pour jeunes) pour les enfants pris en charge par le ministre. Le programme voit aussi à placer dans un foyer d'accueil ou un foyer de groupe les jeunes condamnés à la garde en milieu ouvert en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Avant d'être agréées comme familles d'accueil, les familles doivent suivre la formation PRIDE. Par la suite, des travailleurs sociaux soutiennent le perfectionnement continu des familles d'accueil et des foyers de groupe.

En mars 2005, on comptait 849 familles d'accueil ou familles provisoires et 29 foyers de groupe.

Protection de l'enfance

Des services de protection de l'enfance sont fournis aux familles dans les cas de violence ou de négligence fondés. On applique un système de gestion des risques normalisé, comportant neuf décisions à prendre. Les services sont dispensés aux enfants qui vivent à la maison comme à ceux qu'on a dû retirer temporairement à leurs parents. Est admissible aux services tout enfant de moins de 16 ans – ou de moins de 19 ans si l'enfant présente un handicap – qu'on estime à risque de violence physique ou psychologique ou de négligence ou dont la santé ou le développement sont menacés à la maison, selon les termes de la *Loi sur les services à la famille*.

Des liens solides avec d'autres programmes de protection de l'enfance, comme Enfants pris en charge, Services résidentiels pour enfants (foyers d'accueil et foyers de groupe) et Adoption sont essentiels à l'efficacité du programme Protection de l'enfance.

In 2004–2005, there were 6,468 child protection referrals over the course of the year and an average of 1,744 active family cases each month. The average number of referrals was 539 each month, resulting in a monthly average of 60 newly opened cases and 28 reopened cases. Each month an average of 85 cases were closed, while the number of active cases each month was 1,744. The average monthly number of children under the age of 16 receiving child protection services was 3,206.

Child in Care

The Child in Care Program is designed to meet the basic needs and the best interests of children who are unable to remain with their natural families, whether on a short term or long-term basis. The main objective is to achieve permanency for children.

The Department may enter into an agreement with the natural parents or may request an order from the Court to place a child in the temporary care and custody of the Minister. The main goal is to reunite these children with their natural families. In 2004-2005, 601 children were in temporary care each month on average.

When it is not in the child's best interests to remain with the natural family, the Department must seek permanent guardianship of the child, whereby all parental rights and responsibilities are transferred to the Minister. Therefore, the Department must provide the children with care, meet their needs and promote healthy development and independence.

The Department makes every effort to ensure that each child under permanent care has a permanent family. All children must have a case plan to ensure that their basic needs and need for permanency are met. To assist in this process, the Department utilizes the Looking After Children (LAC) assessment tool.

Under post-guardianship services, the Department continues to provide support to youths between 19 and 24 years of age who are enrolled in an educational program or who are unable to support themselves because of a physical, mental or emotional disability.

In 2004-2005, 851 children were in permanent care and 85 youths receiving post-guardianship services on average per month.

En 2004-2005, on a enregistré 6 468 demandes en protection de l'enfance et, en moyenne, 1 744 dossiers actifs de familles par mois. Il y a eu en moyenne 539 demandes par mois, ce qui a donné une moyenne mensuelle de 60 ouvertures de dossiers et de 28 réouvertures. Chaque mois, en moyenne, 85 dossiers ont été fermés, et le nombre de dossiers actifs s'élevait à 1 744 par mois. Le nombre mensuel moyen d'enfants de moins de 16 ans qui ont reçu des services de protection de l'enfance a été de 3 206.

Enfants pris en charge

Ce programme est destiné à répondre aux besoins fondamentaux des enfants qui ne peuvent pas vivre avec leur famille biologique, à court ou à long terme, et à voir aux meilleurs intérêts de ces enfants. Le programme vise principalement à trouver un foyer permanent pour ces enfants.

Le ministère peut conclure une entente avec les parents biologiques ou demander au tribunal d'ordonner que l'enfant soit placé sous la garde temporaire et la tutelle du ministre. Le ministère vise avant tout le retour des enfants au foyer. En 2004-2005, il y a eu en moyenne 601 enfants sous la garde temporaire du ministre chaque mois.

Lorsqu'il n'est pas dans le meilleur intérêt de l'enfant de rester avec sa famille biologique, le ministère doit demander la tutelle permanente de l'enfant, ce qui a pour effet de transférer les droits et les responsabilités des parents au ministre. Le ministère doit donc assurer les soins de l'enfant, répondre à ses besoins et favoriser son développement sain et son autonomie.

Le ministère déploie tous les efforts pour trouver un foyer permanent aux enfants qui sont sous la tutelle permanente du ministre. Un plan d'intervention est établi pour chaque enfant afin de répondre à ses besoins fondamentaux, de même qu'au besoin de permanence. Pour faciliter ce processus, le ministère utilise l'outil d'évaluation S'occuper des enfants.

Au moyen des services post-tutelle, le ministère continue à offrir des services de soutien aux jeunes de 19 à 24 ans inscrits à un programme d'études ou qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins en raison d'une incapacité physique, intellectuelle ou affective.

En 2004-2005, il y avait en moyenne par mois 851 enfants sous la garde permanente du ministre, et 85 jeunes recevaient des services post-tutelle.

The Department has an agreement with the Department of Public Safety to provide case management and residential services to youth sentenced to open custody under the *Youth Criminal Justice Act*.

Youth Treatment Program

The Youth Treatment Program is a provincial program that provides specialized services to children and adolescents suffering from conduct disorders (anti-social behaviour such as aggression, assault, drug abuse, vandalism and pyromania). The Program offers assessments, treatment strategy recommendations, consultations and clinical support to professionals, the children's families, and adolescents receiving this service.

Adult Protection

Adult protection services may be provided to seniors and adults with disabilities who are the victims of abuse and/or neglect. Abuse can be physical or sexual or take the form of mental cruelty. Neglect can be self-neglect or neglect by others. Once abuse or neglect has been confirmed, the appropriate services are offered and generally provided through another departmental program if voluntarily accepted by the client. A mentally competent client does have the right to refuse services if he/she so chooses.

An individual is considered to be an adult protection case if services are required and the client's mental competency does not enable him/her to recognize this and accept the needed services. The Department then has recourse to the Court to seek appropriate legal authority to protect this vulnerable individual.

There were 426 referrals for services in 2004–2005, with a monthly average of approximately 103 active protection cases.

Le ministère a une entente avec le ministère de la Sécurité publique pour fournir des services de gestion de cas et des services résidentiels aux jeunes contrevenants condamnés à la garde en milieu ouvert en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Programme de traitement pour jeunes

Le Programme de traitement pour jeunes est un programme provincial qui fournit des services spécialisés aux enfants et aux jeunes aux prises avec de graves problèmes de conduite (comportement antisocial comme l'agression, l'agression avec voies de fait, la toxicomanie, le vandalisme et la pyromanie). Le programme offre des évaluations, des recommandations relatives à la stratégie de traitement, une consultation et un soutien clinique aux professionnels, aux familles des enfants et aux adolescents bénéficiant du service.

Protection des adultes

Des services de protection peuvent être fournis aux personnes âgées et aux adultes handicapés qui sont victimes de violence ou de négligence. La violence peut être physique ou sexuelle ou prendre la forme de cruauté mentale. La négligence peut être par soi ou par les autres. Une fois que la violence ou la négligence sont confirmées, des services pertinents sont offerts et généralement fournis par un autre programme du ministère si la personne les accepte volontairement. Une personne mentalement capable a le droit de refuser les services si elle le désire.

Une personne est considérée comme un cas des services de protection des adultes si des services sont requis et que la compétence mentale de la personne ne lui permet pas de reconnaître la situation et d'accepter les services. Le ministère a alors recours aux tribunaux pour obtenir l'autorisation légale lui permettant de protéger ces personnes vulnérables.

Il y a eu 426 orientations vers des services en 2004-2005, avec une moyenne mensuelle d'environ 103 cas actifs de protection.

After Hours Emergency Social Services (AHESS)

After Hours Emergency Social Services is a toll-free telephone line that enables the Department of Family and Community Services to respond to requests for emergency services. The AHESS provides services from 5:00 p.m. to 8:30 a.m. during weekdays and on a 24-hour basis on weekends, holidays, storm days and other times when the regional offices are closed.

The social workers staffing the telephones have the authority to carry out all the functions related to receiving intakes, conducting assessments, making initial decisions regarding the provision of telephone crisis counseling, referring callers to the appropriate regional office and arranging for the provision of emergency financial assistance.

In 2004–2005, After Hours Emergency Social Services processed 13,372 calls.

Community Agency Support

Funding is provided to the following community agencies to support and increase their capacity to provide therapeutic services in their community:

Big Brothers, Big Sisters; Family Enrichment & Counseling (Fredericton); Support Benefits Family; Restigouche Family Crisis Inc. (Campbellton); Option Counseling (Moncton); Moncton Support SGL Mothers; Services à la Famille Nepisiguit Inc; Moncton Respite Services; Services de famille (Péninsule acadienne); Fredericton Family Violence Program; Services à la famille Restigouche; Services support à la famille Edmundston; SFN Virage/Turning Point (Bathurst); and Moncton Family Services Inc.

Service de permanence centralisé (SPC)

Le Service de permanence centralisé est une ligne téléphonique sans frais où on répond aux demandes de services d'urgence du ministère des Services familiaux et communautaires. Le Service de permanence fonctionne de 17 h à 8 h 30, les jours de semaine et 24 heures par jour les fins de semaine, les congés fériés, les jours de tempête et à tout autre moment où les bureaux régionaux doivent fermer.

Les travailleurs sociaux qui répondent au téléphone sont chargés d'assumer les fonctions reliées à l'accueil, d'effectuer des évaluations, de décider s'il s'agit d'une situation d'urgence nécessitant des services de consultation par téléphone, d'adresser la personne au bureau régional concerné et de prendre des dispositions pour fournir à la personne des prestations financières d'urgence.

En 2004-2005, le Service de permanence centralisé a traité 13 372 appels.

Soutien aux agences communautaires

Un financement est accordé aux agences communautaires ci-dessous afin d'appuyer et d'accroître leurs moyens pour ce qui est d'offrir des services thérapeutiques dans leur collectivité :

Grands frères, Grandes soeurs; Family Enrichment & Counseling (Fredericton); Support Benefits Family; Restigouche Family Crisis Inc. (Campbellton); Option Counseling (Moncton); Moncton Support SGL Mothers; Services à la Famille Nepisiguit Inc; Moncton Respite Services; Services de famille (Péninsule acadienne); Fredericton Family Violence Program; Services à la famille Restigouche; Services support à la famille Edmundston; SFN Virage/Turning Point (Bathurst); Moncton Family Services Inc.

Core Business Area: Valued Employees

Human Resource Services

Human Resource Services provides professional human resource services to the Department's managers and employees. In fiscal year 2004–2005, Human Resources focused on providing strategic advice and helping the Department implement its strategic and operational plans. Key priorities included the continued implementation of the performance management system and recruitment and retention activities. During the year, Human Resource Services supported the Department's alignment with the new Strategic Plan by facilitating the regional decision-making model process, modifying our HR Authority level document to support decision making at the most appropriate level, and promoting effective teamwork through facilitated sessions. Emphasis was also placed on developing strong leaders through a 3-day Leader's Journey session that focused on providing tools, relevant information and role clarification. A module on conflict resolution was also offered as part of our Leadership Development strategy.

The branch is composed of the following units: Compensation and Benefits, Employee Relations Services and Human Resources Policy and Continuous Learning.

- **Compensation and Benefits**

  Compensation and Benefits administers the Department's payroll, provides services related to pensions and insured benefits, coordinates vacations, prepares seniority lists, and provides Web access to electronic self-service for the Department's permanent employees and casuals.

Secteur d'activité principal : Valorisation des employés

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines fournit des services de ressources humaines professionnels aux gestionnaires et aux employés du ministère. Au cours de l'année financière 2004-2005, elle a surtout fourni des conseils stratégiques et un appui au ministère pour la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels. Parmi les priorités, mentionnons la mise en œuvre continue du système de gestion du rendement et les activités de recrutement et de maintien. Durant l'année, les Services des ressources humaines ont appuyé l'alignement du ministère sur le nouveau plan stratégique en facilitant le processus décisionnel régional, en modifiant le document sur les niveaux hiérarchiques des RH pour appuyer la prise de décisions au niveau le plus pertinent, et en faisant la promotion du travail d'équipe à l'aide de séances facilitées. De plus, des efforts ont visé le développement d'un leadership solide au moyen d'une séance de trois jours durant laquelle des outils et de l'information pertinente ont été fournis et les rôles ont été clarifiés. Un module sur la résolution des conflits a aussi été donné dans le cadre de notre stratégie de développement du leadership.

La Direction comprend les unités suivantes : Unité de la rémunération et des avantages sociaux, Service des relations avec les employés, et Politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu.

- **Rémunération et avantages sociaux**

  L'Unité de la rémunération et des avantages sociaux administre la feuille de paie du ministère, fournit des services relatifs aux pensions et aux avantages assurés, coordonne les congés, prépare les listes d'ancienneté et fournit des services d'accès sur le Web au libre-service électronique à l'intention des employés permanents et occasionnels du ministère.

In fiscal year 2004–2005, the Compensation & Benefits Officers supported the Department's recruitment initiatives by processing 69 new permanent employee intakes. In addition, 57 employees either resigned or retired, and several were transferred. The Compensation & Benefits Officers supported the performance management system by processing 681 merit increases. The unit also adapted to changing employee files into three components in compliance with the *Protection of Personal Information Act*, developed official guidelines on casual employees for all departmental managers and put the final touches on an electronic system for tracking overtime.

Au cours de l'année 2004-2005, les agents de l'Unité de la rémunération et des avantages sociaux ont appuyé les initiatives de recrutement du ministère en s'occupant de l'arrivée de 69 nouveaux employés permanents. Par ailleurs, 57 employés ont démissionné ou pris leur retraite, et plusieurs ont été mutés. Les agents de l'Unité de la rémunération et des avantages sociaux ont appuyé le système de gestion du rendement en traitant 681 augmentations de salaire au mérite. L'unité s'est aussi adaptée à la division des dossiers d'employés en trois composantes, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, a élaboré un document de référence officieux portant sur les employés occasionnels pour tous les gestionnaires du ministère et a mis au point un système électronique pour les heures supplémentaires.

- **Employee Relations Services**

Employee Relations Services provides professional human resource services and support in the areas of job evaluation/classification, staffing, labour/employee relations, policy administration, health, safety and wellness. In fiscal year 2004–2005, human resource consultants reviewed 86 classification/reclassification requests, and 56 competitions were held throughout the year to fill vacancies in the central and regional offices. The Department provided employment for 62 students through various programs. In addition, one intern was provided with permanent employment through the Internship Program, and 12 employees were hired under the Rejuvenation Program.

The Department administers seven collective agreements, and five grievances were registered during the year. One grievance was resolved at the first level, two went to adjudication and two are still outstanding. Workplace Health, Safety and Wellness organized several lunch and learn sessions and a flu shot clinic and continued work on a wellness strategy.

- **Service des relations avec les employés**

Le Service des relations avec les employés fournit du soutien et des services de ressources humaines professionnels en évaluation et en classification des emplois, en dotation en personnel, en relations employeur-employés, en administration des politiques et en sécurité, en santé et en mieux-être. En 2004-2005, les conseillers en ressources humaines ont examiné 86 demandes de classification ou reclassification, et 56 concours ont été tenus afin de remplir des postes au bureau central et dans les bureaux régionaux. Le ministère a engagé 62 étudiants grâce à divers programmes. De plus, un stagiaire a été embauché dans un poste permanent grâce au Programme de stages, et 12 employés ont été embauchés grâce au Programme de renouvellement.

Le ministère administre sept conventions collectives, et cinq griefs ont été déposés au cours de l'année. Un de ces griefs a été réglé au premier palier de la procédure de règlement des griefs, deux ont été renvoyés à l'arbitrage, et deux sont toujours en suspens. La section de la santé, de la sécurité et du mieux-être a organisé plusieurs séances d'apprentissage le midi, tenu une clinique de vaccination antigrippale et continué de travailler à la stratégie du mieux-être.

- **Human Resources Policy and Continuous Learning**

Human Resources Policy and Continuous Learning is responsible for the development of new human resource policies and programs, human resource planning, human resource management reporting and the coordination and delivery of continuous learning opportunities for employees, including the competency-based Child Welfare Training System until January of 2005, when this responsibility was transferred to the Program Development and Monitoring Division, Child Welfare and Youth Services Branch.

In fiscal year 2004–2005, new initiatives focused on valuing and developing employees through effective leadership, enhanced orientation, continued implementation of the comprehensive performance management system and supporting decision making at the most appropriate level. Performance management reports were provided to ensure that all staff have a work plan, receive regular feedback and develop through their continuous learning and development plans. A Leadership Development 360-degree feedback tool was developed to provide feedback to our middle managers and front-line supervisors. To support teamwork in the Department, the staff facilitated sessions with teams of employees using the Insights tool. Work also continued on the development of a Work-Life Balance policy. For the Child Welfare Training System, in addition to providing Core 100 and Core 500 training to Child Welfare staff, new projects included the development of an orientation policy for new Child Welfare Social Workers, specialized training in sexual abuse investigations and dog bite prevention training to help Social Workers identify risk elements with domestic animals.

- **Politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu**

L'Unité des politiques des ressources humaines et d'apprentissage continu est chargée d'élaborer de nouveaux programmes et directives en matière de ressources humaines, de planifier les ressources humaines, de rédiger des rapports sur la gestion des ressources humaines et de voir à la coordination et à la prestation d'activités d'apprentissage continu pour les employés, y compris le système de formation en protection de l'enfance axée sur les compétences jusqu'en janvier 2005, date à laquelle cette responsabilité a été transférée au Service de bien-être à l'enfance et à la jeunesse de la Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes.

Durant l'année financière 2004-2005, les nouveaux projets ont porté sur la valorisation et le perfectionnement des employés, notamment en matière de leadership, l'amélioration de l'orientation, la mise en œuvre continue du système complet de gestion du rendement et l'appui de la prise de décision au niveau le plus pertinent. Des rapports sur la gestion du rendement ont été mis au point pour s'assurer que tous les employés ont un plan de travail, reçoivent régulièrement des rétroactions et se perfectionnent grâce aux plans d'apprentissage continu et de perfectionnement. Un outil de rétroaction sur le développement du leadership à 360 degrés a été mis au point pour fournir des rétroactions à nos gestionnaires intermédiaires et surveillants de première ligne. Pour soutenir le travail d'équipe au ministère, le personnel a animé des séances Insights pour des équipes d'employés. Le travail s'est également poursuivi sur l'élaboration d'une politique sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Pour ce qui est du système de formation en protection de l'enfance, en plus d'offrir les modules de base 100 et 500 au personnel préposé à la protection de l'enfance, l'unité a réalisé de nouveaux projets, y compris l'élaboration d'une directive sur l'orientation des nouveaux travailleurs sociaux des services de bien-être de l'enfance, une formation spécialisée dans les enquêtes sur les cas de violence sexuelle et une formation sur la prévention des morsures de chien pour aider les travailleurs sociaux à repérer les éléments de risque associés aux animaux domestiques.

Core Business Area: Managing Effectively and Efficiently

Policy and Federal/Provincial Relations

The Policy and Federal/Provincial Relations Branch is responsible for the development, analysis and interpretation of policy and legislation. It ensures linkages with other provincial government departments, with other provincial and territorial governments and with the federal government on issues related to income support, housing, early childhood development and disability, family violence and other social policy issues. It provides support, briefing materials and analysis to the Minister during sessions of the Legislative Assembly. It also coordinates responses to human rights complaints and right-to-information requests and is responsible for liaising with the New Brunswick Advisory Council on Seniors.

- **Policy Development**

  The major focus in this area was the continued monitoring and analysis of the Department's legislative and policy frameworks.

  The branch provided information, background material and legal and policy interpretation to other divisions of the Department. It coordinates the development of departmental cabinet documents. Key policy initiatives in 2004–2005 included :

  - Changes to the Standard Family Contribution Policy to allow seniors to protect a greater share of their income and assets when a spouse goes into a special care home or nursing home.
  - A review of social assistance policies leading to increases in rates, enhancements to the Household Income Policy and higher wage exemptions for some clients.

Secteur d'activité principal : Gérer de façon efficace

Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales

La Direction de la politique et des relations fédérales-provinciales est chargée d'élaborer, d'analyser et d'interpréter les lois et les directives. Elle assure la liaison avec d'autres ministères de la province, d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral pour les questions touchant le soutien du revenu, le logement, le développement de la petite enfance, les programmes de soutien destinés aux personnes handicapées, la violence familiale et d'autres questions de politique sociale. Elle fournit des services de soutien, de la documentation et des analyses au ministre pendant les sessions de l'Assemblée législative. Elle coordonne les réponses aux plaintes concernant les droits de la personne et aux demandes invoquant la *Loi sur le droit à l'information* et assure la liaison avec le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick.

- **Élaboration de directives**

  Le travail dans le domaine a porté sur la surveillance et l'analyse continues des cadres législatif et stratégique du ministère.

  La direction a fourni des renseignements, de la documentation et de l'interprétation de textes juridiques et de directives aux autres divisions du ministère. La direction coordonne l'élaboration des documents ministériels destinés au Cabinet. Les principales initiatives stratégiques de 2004-2005 sont les suivantes :

  - Modifications à la directive sur la contribution financière uniformisée des familles afin de permettre aux aînés de protéger une plus grande partie de leur revenu et de leurs biens lorsque leur conjoint est placé dans un foyer de soins spéciaux ou un foyer de soins.
  - Examen des directives en matière d'aide sociale qui a mené à une augmentation des taux, à l'amélioration de la directive sur le revenu des ménages et des exemptions salariales plus élevées pour certains clients.

- An increase in the fuel supplement to eligible households receiving social assistance.
- A decision to pass through the new Child Disability Benefit to social assistance clients.
- Proposed amendments to the *Child and Youth Advocate Act*.

- **Consultation and Negotiation**

The Department represented the interests of New Brunswick in a number of Federal/Provincial/Territorial Forums, including Social Services, Housing, Seniors and Volunteerism. The Province ended the fourth year of its programming under the Early Childhood Development agreement with the federal government. Negotiations were initiated for a new Early Learning and Child Care Agreement in 2004–2005. The Branch also concluded negotiations with the Canadian Mortgage and Housing Corporation on Phase II of the Affordable Housing Agreement that will see further investment in new affordable housing units.

The branch is playing an increased role in working with First Nations, mainly by advising on the development of new social assistance policies for First Nations, taking part in the roundtable process on housing issues leading up to a First Ministers meeting with National Aboriginal Organizations on a range of issues, and negotiating with Indian and Northern Affairs Canada and First Nations of a new agreement for the delivery of child and family services on the reserves.

- **Legislative Support**

The branch prepared background material and briefing notes for the minister on emerging issues, responses in the Legislature, the Throne Speech and the budget and estimates debates.

- Augmentation du supplément pour le combustible aux ménages admissibles bénéficiaires d'aide sociale.
- Décision d'acheminer aux bénéficiaires d'aide sociale la nouvelle prestation pour enfants handicapés.
- Modifications proposées à la *Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse*.

- **Consultation et négociations**

Le ministère a représenté les intérêts du Nouveau-Brunswick dans de nombreux forums fédéraux-provinciaux-territoriaux portant notamment sur les services sociaux, le logement, les aînés et le bénévolat. Le gouvernement provincial a terminé la quatrième année du programme mis en œuvre grâce à l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance. Des négociations ont été entamées en 2004-2005 en vue d'une nouvelle entente sur l'apprentissage et la garde des jeunes d'enfants. La direction a aussi conclu des négociations avec la Société d'hypothèques et de logement pour la phase II de l'Entente sur le logement abordable; celle-ci ménera à d'autres investissements dans de nouveaux logements abordables.

La direction joue un rôle accru dans les relations avec les Premières nations, notamment en donnant des conseils sur l'élaboration de nouvelles directives en matière d'aide sociale pour les Premières Nations, en participant aux tables rondes sur les questions de logement en vue de la rencontre des premiers ministres avec les organisations autochtones sur un large éventail de questions, et en négociant avec Affaires indiennes et du Nord Canada et les Premières Nations une nouvelle entente pour la prestation de services à l'enfant et à la famille dans les réserves.

- **Soutien législatif**

La Direction rédige, à l'intention du ministre, de la documentation et des notes d'information concernant les questions de l'heure, les réponses à l'Assemblée législative, le discours du Trône ainsi que les débats sur le budget et les prévisions budgétaires.

Planning, Research and Evaluation

The Planning, Research and Evaluation Branch is responsible for coordinating or carrying out the planning, research and evaluation functions of the Department. This includes coordinating the strategic planning process, undertaking research relevant to the Department, conducting strategic data analysis, coordinating correspondence and Ministerial briefings on general and program-related issues, coordinating responses to inquiries on general and program-related issues, managing and developing the departmental Web site, and evaluating departmental programs and services.

- **Planning**

  The planning activities of the branch in 2004–2005 were related primarily to the completion of the departmental planning cycle; this was accomplished by helping branches and work units around the province to complete their annual work plans. Other planning activities included developing an accommodations strategy for the Department and providing project leadership in the development and implementation of integrated reception and screening services in Region 3, Fredericton-Woodstock. The branch also carried out project management for the development of a new departmental service delivery model that will integrate reception, screening and needs assessment services for all FCS programs and services.

Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation

La Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation est chargée de coordonner ou de diriger les fonctions de planification, de recherche et d'évaluation du ministère. Cela comprend la coordination du processus de planification stratégique, la recherche dans des domaines pertinents pour le ministère, l'analyse de données stratégiques, la coordination de la correspondance et des notes de synthèse à l'intention du ministre sur des questions d'ordre général ou se rapportant aux programmes, ainsi que des réponses aux demandes de renseignements à cet égard, la gestion et l'élaboration du site web du ministère et l'évaluation des programmes et services ministériels.

- **Planification**

  En 2004-2005, les activités de planification de la direction ont surtout porté sur l'achèvement du cycle de planification du ministère; pour ce faire, elle a aidé les directions et les unités de travail de la province à dresser leur plan de travail annuel. Les activités de planification ont aussi consisté à élaborer pour le ministère une stratégie d'aménagements et à assurer le leadership du projet d'élaboration et de mise en œuvre de services intégrés de réception et de dépistage dans la Région 3, Fredericton-Woodstock. Par ailleurs, la direction a assumé la gestion de projet concernant l'élaboration pour le ministère d'un modèle de prestation de services qui intégrera les services de réception, de dépistage et d'évaluation des besoins de tous les programmes et services de SFC.

- **Research**

Branch staff provided expertise to support a wide range of departmental initiatives, particularly in the area of research and survey design. Statistical support and jurisdictional reviews were conducted for a variety of policy reviews in the housing and social assistance program areas. Regional profiles were created to help regional staff better understand the dynamics of the social assistance caseload. Information on departmental caseloads, programs and policies was provided to community agencies and the public on request. Branch staff coordinated responses to nearly 600 letters on departmental policy and programs and more than 1,400 requests for information and statistical analyses.

The departmental Web site was modified to improve the quality of the information provided to the public. The development work on the parenting resources was completed with the launch of the Excellence In Parenting Web pages. The reference materials, studies, publications, and professional journals in the departmental Resource Room were catalogued in a common database.

A study of barriers faced by social assistance clients when accessing education, training or employment was designed and completed by branch staff in collaboration with regional staff. Preliminary analyses of the study results are providing a wealth of information that will inform decision making, serve as a basis for improving case management tools, and ensure that programs and services better address client needs.

The branch continued to participate in provincial and national research networks. Branch staff co-chaired the working group on Housing and Health operating under the mandate of the National Housing Research Committee and served on the reactivated Social Development Research and Information Committee.

- **Recherche**

Le personnel de la direction a fourni son expertise pour appuyer une grande variété d'initiatives ministérielles, surtout dans les domaines de la recherche et de la conception d'enquêtes. Des examens de soutien à la statistique et de questions de compétence ont eu lieu en rapport avec divers examens stratégiques dans les domaines des programmes de logement et d'aide sociale. Des profils régionaux ont été créés pour aider le personnel régional à mieux comprendre la dynamique des dossiers d'aide sociale. Des renseignements sur le nombre de cas, les programmes et les directives ont été fournis à des organismes communautaires et au public sur demande. Le personnel de la direction a coordonné les réponses à près de 600 lettres concernant les directives et les programmes du ministère ainsi qu'à plus de 1 400 demandes de renseignements et d'analyses statistiques.

Le site web du ministère a été remanié afin d'améliorer la qualité de l'information fournie au public. Le travail d'élaboration portant sur les ressources parentales s'est achevé avec le lancement du site web sur l'Excellence dans le rôle parental. Les documents de recherche, les études, les publications et les revues professionnelles qu'on trouve dans la salle des ressources du ministère ont été catalogués dans une base de données commune.

Le personnel de la direction, en collaboration avec le personnel régional, a mis au point et réalisé une étude des obstacles auxquels font face les clients de l'aide sociale qui veulent étudier, suivre une formation ou travailler. Des analyses préliminaires des résultats de l'étude fournissent une foule de renseignements qui éclaireront la prise de décisions, serviront de base à l'amélioration des outils de gestion de cas et feront en sorte que les programmes et les services répondent mieux aux besoins de la clientèle.

La direction a maintenu sa participation à des réseaux de recherche provinciaux et nationaux, et son personnel a coprésidé le groupe de travail sur le logement et la santé, constitué en vertu du mandat du Comité national de recherche sur le logement, et participé au comité de recherche et d'information sur le développement social, nouvellement rétabli.

- **Evaluation**

The branch participated in a number of national evaluation exercises. Evaluation support was provided to Program Development and Monitoring branches in the areas of early childhood development, youth and child welfare programs. A final evaluation report was completed on the Child Welfare Competency Based Training System. A comprehensive review of the Early Childhood Initiatives program was undertaken in collaboration with our partner department, the Department of Health and Wellness. A Web site for community agencies participating in the Communities Raising Children initiatives was completed to facilitate the collection of information and evaluation data, and regional staff were trained to use the system. A pilot project designed to test a new support program for the disabled was implemented in May 2005. Evaluations of the Youth Choices and the Region3 Integrated Front End project were initiated.

- **Évaluation**

La direction a pris part à un certain nombre de projets d'évaluation nationaux. Les directions de la Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes ont fourni un soutien à l'évaluation dans le domaine du développement de la petite enfance et des programmes pour le bien-être des enfants et des jeunes. Un rapport d'évaluation final sur le système de formation en protection de l'enfance axée sur les compétences a été préparé. L'examen exhaustif des Initiatives pour la petite enfance s'est poursuivi en collaboration avec notre ministère partenaire, Santé et Mieux-être. Un site web pour les organismes communautaires qui participent aux initiatives de Communautés à l'écoute des enfants a été monté pour faciliter la collecte de renseignements et de données d'évaluation, et le personnel régional a reçu une formation sur l'utilisation du système. Un projet pilote visant à mettre à l'essai un nouveau programme sur les mesures de soutien aux personnes handicapées a été mis en œuvre en mai 2005. L'évaluation du projet Choix des jeunes et de la prestation intégrée des services d'accueil a été entreprise.

Communications

The Communications Branch is responsible for the delivery of communications services on behalf of the Minister and the Department. This includes responsibility for meeting the communications needs of the Minister as well as media relations. This branch works with communications staff in the Premier's Office, Communications New Brunswick and other government departments on communications issues.

In 2004–2005, the branch helped develop communication strategies and tools to promote various programs and initiatives of the Department such as the Day Care Assistance Program, changes to the Standard Family Contribution policy for Long Term Care services, the renovation and construction plan for nursing homes, the federal/provincial program on affordable rental housing, the national conference on adoption in Saint John, the 2004 Volunteer Awards and the Senior Goodwill Ambassador Program. Support was also provided to the department while the Legislative Assembly was in session, particularly the writing of speeches, statements, and briefing notes and the monitoring of the media for departmental issues.

Direction des communications

La Direction des communications fournit ses services au ministère et au ministre. Elle doit répondre aux besoins de communication du ministre et s'occuper des relations avec les médias. La direction travaille de concert avec le personnel des communications du Cabinet du premier ministre, Communications Nouveau-Brunswick et d'autres ministères sur des questions de communication.

En 2004-2005, la direction a contribué à l'élaboration de stratégies et d'outils de communications pour aider à promouvoir différents programmes et initiatives du ministère tels que le Programme d'aide pour les services de garderie, les changements à la Directive sur la contribution financière uniformisée des familles pour les soins de longue durée, le programme de rénovation et de construction de foyers de soins, le programme fédéral-provincial sur le logement locatif abordable, la conférence nationale sur l'adoption à Saint John, le prix du bénévolat 2004, ainsi que le Programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté. La Direction a aussi fourni des services de soutien au ministère pendant la session de l'Assemblée législative, notamment en rédigeant des discours, des déclarations et des notes de synthèse, en plus de relever les sujets soulevés par les médias.

Finance and Administration

The Finance and Administration Branch consists of the following units: Budget and Financial Reporting, Accounting Services, Audit Services, Administrative Services, Regional Accommodations and Payment Processing.

- **Budget and Financial Reporting**

  Budget and Financial Reporting is responsible for financial reporting, financial planning, budgeting and the interim financial statement process. This unit provides financial information on revenues and expenditures, analysis and advice to management and central agencies. (See Appendix 1.)

- **Accounting Services**

  Accounting Services provides financial services to the Department and central agencies. It develops policies and procedures necessary to ensure sound financial practices and maintains the integrity and control of the automated payment systems for programs. The unit is responsible for financial reporting on housing programs to the federal government and for the administration of departmental revenues.

- **Audit Services**

  The Audit Services unit is responsible for the Internal Audit, Caseload Sampling and Telephone Case Review units.

  Internal Audit

  Internal Audit is an independent group within the Department responsible for evaluating internal control systems and measuring their effectiveness.

  During the 2004–2005 fiscal year, 23 system and control reviews were performed. Throughout the year, internal control assessment advice was provided to departmental management.

Direction des finances et de l'administration

La Direction des finances et de l'administration est composée des unités suivantes : Rapports budgétaires et financiers, Services de comptabilité, Services de vérification, Services administratifs, Locaux régionaux et Traitement des paiements.

- **Rapports budgétaires et financiers**

  Cette unité est chargée des rapports financiers, de la planification financière, de l'établissement du budget et d'états financiers intermédiaires pour le ministère. Elle fournit des renseignements financiers sur les recettes et les dépenses ainsi que des analyses et des conseils à la direction et aux organismes centraux. (Voir l'annexe 1.)

- **Services de comptabilité**

  Les Services de comptabilité fournissent des services financiers au ministère et aux organismes centraux. Ils élaborent les directives et les procédures nécessaires à l'application de saines pratiques de gestion financière et assurent l'intégrité et le contrôle des systèmes de paiement automatique relatifs aux programmes. Cette unité prépare les rapports financiers destinés au gouvernement fédéral pour les programmes d'habitation et est chargée d'administrer les recettes du ministère.

- **Services de vérification**

  Les Services de vérification ont la responsabilité des vérifications internes, de l'échantillonnage des clients et des enquêtes par téléphone sur les dossiers.

  L'unité de vérification interne

  L'unité de vérification interne est, au sein du ministère, un groupe autonome chargé d'évaluer les mécanismes internes de contrôle et d'en mesurer l'efficacité.

  Au cours de l'année financière 2004-2005, 23 vérifications des systèmes et des contrôles financiers ont été réalisées. Tout au long de l'année, des avis sur l'évaluation des contrôles internes ont été fournis à la direction du ministère.

Caseload Sampling

The Caseload Sampling unit is responsible for monitoring the continuing eligibility of the provincial social assistance caseload that is administered by the Program Delivery Division.

The unit also provides an advisory service to the regional investigators and coordinates professional development sessions for both the unit and regional investigators.

During the 2004–2005 fiscal year, the unit sampled 1,153 cases and realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $38,799 for at least one month.

Telephone Case Review

The Telephone Case Review unit is responsible for complementing the case management process by contacting selected groups of social assistance clients via telephone to confirm the information on file.

During the 2004–2005 fiscal year, this unit completed 2 622 telephone reviews and identified changes in information that realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $83,185 for at least one month.

- **Administrative Services**

The Administrative Services unit is responsible for central office accommodations, reception, records management, the PASS Project, GNB Infosource, central office supplies and mail services.

- **Regional Accommodations**

The Regional Accommodations unit is responsible for coordinating accommodations for all regional facilities.

- **Payment Processing**

The Payment Processing unit is responsible for the processing of all accounts.

Échantillonnage des clients

L'unité d'échantillonnage des clients a pour rôle de vérifier l'admissibilité continue des clients de l'aide sociale dont l'administration relève de la Division de la prestation des programmes.

L'unité fournit également des services de consultation aux enquêteurs régionaux et elle coordonne les séances de perfectionnement professionnel destinées à son personnel et aux enquêteurs régionaux.

Durant l'année financière 2004-2005, l'unité a échantillonné 1 153 dossiers et a réalisé des économies nettes de 38 799 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de cas.

Enquêtes par téléphone sur les dossiers

L'unité des enquêtes par téléphone complète le processus de gestion des cas, en communiquant par téléphone avec des groupes choisis de clients de l'aide sociale afin de confirmer les renseignements au dossier.

En 2004-2005, l'unité a mené des enquêtes par téléphone sur 2 622 dossiers et a relevé des changements aux renseignements qui ont entraîné des économies nettes de 83 185 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de cas.

- **Services administratifs**

L'unité des services administratifs est chargée des locaux du bureau central, de la réception, de la gestion des dossiers, du projet SSA, du répertoire du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des fournitures du bureau central et du courrier.

- **Locaux régionaux**

Cette unité est chargée de coordonner les locaux de tous les bureaux régionaux.

- **Traitement des paiements**

L'unité du traitement des paiements est chargée du traitement de tous les comptes.

Information Technology Services

The Information Technology Services (ITS) branch is responsible for information technology infrastructure, application development and application support. The branch provides services through a combination of internal departmental staff and private-sector companies.

The branch is always very busy supporting approximately 1,700 staff, more than 2,500 information technology devices (desktop computers, laptops, printers, servers, scanners), 70+ computer applications and more than 50 wide-area networks. There were 24,468 requests for IT services directed to the two help desks serving the Department during the 2004–2005 fiscal year, an increase of more than 6% from the previous year. In addition, there were several key information technology infrastructure projects initiated or completed during the year.

Major activities included:

- completion of the installation of Cisco switches in place of hubs;
- hardware capital replacement of computers, laptops, servers and printers;
- assistance with several office moves and renovations;
- migration to a Microsoft Exchange 2003 e-mail environment;
- implementation of Microsoft Windows Server 2003;
- implementation of a new Tape Library Backup System;
- installation of a new EPO Server for computer virus protection;
- development of a new computer desktop imaging solution.

In the area of application development, the ITS branch continued its active participation in the NB Families Systems Development initiative, completing the successful rollout of the system across the province in the fall of 2004.

The ITS branch provides application support for more than 70 applications using internal staff and staff from three private-sector companies. Services vary depending on the application and may include user account administration, production control, systems operation, ongoing maintenance, enhancements and report creation.

Direction du service de technologie de l'information

La Direction du service de technologie de l'information (STI) est chargée de l'infrastructure de la technologie de l'information, de l'élaboration d'applications et du soutien des applications. La direction offre une combinaison de services assurés par le personnel interne et par des entreprises du secteur privé.

La direction est toujours très occupée à assurer le soutien d'environ 1 700 employés, de plus de 2 500 appareils informatiques (ordinateurs de bureau, ordinateurs portatifs, imprimantes, serveurs, scanners), de plus de 70 applications sur ordinateur et de plus de 50 réseaux étendus. Au cours de l'année financière 2004-2005, 24 468 demandes de services de TI ont été adressées aux deux bureaux de dépannage du ministère, soit une augmentation de plus de 6 % par rapport à l'année précédente. De plus, plusieurs projets d'infrastructure de technologie de l'information ont été entrepris ou achevés.

Les principales activités sont les suivantes :

- achèvement de l'installation d'interrupteurs Cisco pour remplacer les concentrateurs;
- remplacement d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portatifs, de serveurs et d'imprimantes;
- aide fournie dans plusieurs déménagements et rénovations de locaux;
- migration à l'environnement de courriel Microsoft Exchange 2003;
- mise en place de Microsoft Windows Server 2003;
- mise en place d'un nouveau système de sauvegarde sur bande;
- installation d'un nouveau serveur EPO comme protection contre les virus informatiques;
- élaboration d'une nouvelle solution pour les ordinateurs de table en matière d'imagerie.

Dans le domaine de l'élaboration d'applications, la direction a maintenu sa participation au projet de développement du système Familles NB, qui a été mis en production avec succès à l'échelle de la province à l'automne 2004.

La direction soutient plus de 70 applications avec l'aide de son personnel interne et du personnel de trois entreprises du secteur privé. Les services varient selon l'application et peuvent comprendre l'administration des comptes d'utilisateur, le contrôle de la production, l'exploitation des systèmes, la maintenance régulière, les améliorations et la création de rapports.

Operational Support

The Operational Support branch is responsible for the provision of day-to-day support to the eight regional offices and central office staff on operational issues. This includes developing or modifying operational procedures to be applied consistently province-wide, providing data management and system analysis services, providing financial management advice with respect to budget allocation to regions and budget monitoring of all programs and ensuring that departmental information systems meet the business needs of users.

Highlights of activities and outcomes for 2004–2005 include:

- Operational Support provided user support to approximately 1,600 staff with respect to a number of client information systems.
- Operational Support was involved in the planning, development and implementation of a new client information system, NB Families. NB Families was successfully rolled out in 2004.
- The Operational Support organizational structure was modified in December 2004, resulting in the creation of two new teams: NB Families Business Support, and Corporate Reporting and NB Case Business Support. There were no changes to the third team, Operational Consulting.
- Operational Support produced approximately 175 *ad hoc* reports and 625 regular reports from client information systems (NB Case, CSDS, RPSS, and NB Families).
- Responses were provided to approximately 500 ministerial letters relating to client matters.

Program Development and Monitoring

The Program Development and Monitoring Division is responsible for the planning, design and monitoring, from a provincial perspective, of all departmental programs. This includes the interpretation of program guidelines, procedures, policies, standards, regulations and legislation.

Direction du soutien des opérations

La Direction du soutien des opérations est chargée de fournir au personnel des huit bureaux régionaux et à l'ensemble du personnel du bureau central des services de soutien courants sur des questions opérationnelles. Les tâches consistent notamment à élaborer ou à modifier les méthodes opérationnelles qui doivent être appliquées de façon uniforme à l'échelle de la province, à offrir des services de gestion des données et d'analyse des systèmes, à dispenser des conseils de gestion financière concernant les crédits budgétaires accordés aux régions et la surveillance budgétaire de tous les programmes et à voir à ce que les systèmes d'information du ministère répondent aux besoins opérationnels des utilisateurs.

Voici la liste des activités et des résultats pour l'année 2004-2005 :

- La direction a offert un service de soutien aux usagers à environ 1 600 employés relativement à plusieurs systèmes d'information sur les clients.
- La direction a participé à la planification, à l'élaboration et à la mise en place d'un nouveau système d'information sur les clients, Familles NB. Ce système a été mis en production avec succès en 2004.
- La structure opérationnelle de la direction a été modifiée en décembre 2004, donnant lieu à la création de deux nouvelles équipes : Soutien des activités de Familles NB, et Rapports ministériels et soutien des activités de NB Cas. Il n'y a eu aucun changement à la troisième équipe, soit Consultation opérationnelle.
- La direction a produit environ 175 rapports spéciaux et 625 rapports réguliers à partir des systèmes d'information sur les clients (NB Cas, SPSC, RPSS et Familles NB).
- Des réponses ont été préparées pour quelque 500 lettres reçues par le ministre concernant des questions relatives aux clients.

Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes

La Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes voit à planifier, à concevoir et à surveiller, selon une perspective provinciale, tous les programmes du ministère. À ce titre, elle est appelée à interpréter les lignes directrices, les modalités, les directives, les normes, les règlements et les lois concernant les programmes.

The Program Development and Monitoring (PDM) Division has six branches, each responsible for a number of core businesses: Housing and Income Support, Early Childhood and School-Based Services, Child Welfare and Youth Services, Community and Individual Development, Nursing Home Services, and Services to Adults with Disabilities and Seniors Services.

La Division de l'élaboration et de la surveillance des programmes (ESP) comprend six directions, chacune étant responsable d'un certain nombre de secteurs d'activités de base – Habitation et soutien du revenu, Services à la petite enfance et service en milieu scolaire, Services de protection de l'enfance et de la jeunesse, Développement communautaire et individuel, Services des foyers de soins et Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées.

- **Housing and Income Support**

The Housing and Income Support Branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental housing and income security programs and services. These include the following programs and services: Transitional Assistance, Interim Assistance and Extended Benefits Program, all income support special benefits, and the Family Support Order Services. Housing programs monitored by the branch include the Public Housing, Rent Supplement and Rural and Native Housing Programs, Non-Profit and Cooperative Housing Programs, the Federal/Provincial Repair Program, the Home Completion and Home Ownership Assistance Programs, and other housing loan programs.

In the past year, branch staff worked at enhancing programs aimed at improving the quality of life of New Brunswickers. These program and policy changes included a review of income support policies that led to increases in rates and modifications to the Household Income Policy and wage exemptions. Changes were also introduced to Housing and Income Support programs, resulting in improved eligibility and simplified administration. As well, the branch participated in negotiations with the Federal Government to extend the Affordable Rental Housing Program.

- **Habitation et soutien du revenu**

La Direction de l'habitation et du soutien du revenu voit à planifier, à concevoir et à surveiller l'ensemble des services et programmes de logement et de soutien du revenu du ministère. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants : le Programme d'assistance transitoire, le Programme d'aide temporaire, le Programme de prestations prolongées, toutes les prestations spéciales de supplément du revenu et le Service des ordonnances de soutien familial. La direction assure aussi la surveillance des programmes de logement suivants : logement public, supplément du loyer, logement pour les ruraux et les Autochtones, logement à but non lucratif et coopératives d'habitation, programme fédéral-provincial de réparations, finition de l'habitat, aide à l'accession à la propriété et d'autres programmes de prêt pour le logement.

Au cours de l'année écoulée, le personnel de la direction s'est efforcé de parfaire les programmes visant à améliorer la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick. Les modifications aux programmes et aux directives ont consisté notamment à examiner les politiques de soutien du revenu, examen qui a mené à des hausses des taux et à des modifications à la directive sur le revenu des ménages et aux exemptions salariales. Des modifications ont également été apportées aux programmes de logement et de soutien du revenu afin d'en améliorer l'admissibilité et d'en simplifier l'administration. De plus, la direction a participé aux négociations avec le gouvernement fédéral pour prolonger le programme de logement locatif abordable.

- **Early Childhood and School-Based Services**

The Early Childhood and School-Based Services branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental early childhood and school-based programs and services. These include the following programs and services: Prenatal Benefit Program, Day Care Services Program, Day

- **Services à la petite enfance et service en milieu scolaire**

La Direction des services à la petite enfance et du service en milieu scolaire assume les fonctions de planification, de conception et de surveillance de tous les programmes et services du ministère destinés aux jeunes enfants, de même que ceux qui sont offerts en milieu scolaire. Ce secteur regroupe les programmes

Care Assistance Program, Alternative Child Care Program, Services for Preschool Children with Autism Spectrum Disorder, Support Services to Education Program, Quality Improvement Funding Support Program for Child Care Facilities, Infant Parent Attachment Initiative, Support Worker Initiative, Nobody's Perfect Parenting Program and the departmental coordination of the Early Childhood Initiatives Program, including Early Intervention Services, Early Childhood Social Worker Services, and Home Economists Services.

et les services suivants : Programme de prestation prénatale, Services de garderie, Programme d'aide pour les services de garderie, Service alternatif de garde d'enfants, Services destinés aux enfants d'âge préscolaire atteints de troubles autistiques, Services de soutien à l'éducation, Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité pour les installations de garderie, projet sur la formation de liens affectifs entre le nourrisson et les parents, projet d'intervenantes auprès des enfants, programme Y'a personne de parfait et coordination ministérielle des Initiatives pour la petite enfance, y compris les Services d'intervention précoce, Services de travailleurs sociaux préposés à la petite enfance et Services d'économie familiale.

The Branch also administers the New Brunswick Early Childhood Development Agenda and the Early Learning and Child Care Agreements.

De plus, la direction administre le Plan d'action pour le développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et les Accords pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

During the year, the branch was involved with ongoing support for the province-wide implementation of the Infant-Parent Attachment Program, the implementation of a redesigned Day Care Assistance Program, and a review of the Early Childhood Initiatives Program in partnership with the Department of Health and Wellness.

Au cours de l'année, la direction a continué à soutenir la mise en œuvre à l'échelle de la province du programme sur la formation de liens affectifs entre le nourrisson et les parents, la mise en œuvre du programme remanié d'aide pour les services de garderie et un examen des Initiatives pour la petite enfance, en partenariat avec le ministère de la Santé et du Mieux-être.

- **Child Welfare and Youth Services**

The Child Welfare and Youth Services Branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental child welfare and youth programs and services. These include the following programs and services: Access and Assessment, Child Protection Services, Child In Care/Post-guardianship Services, Adoption Services, Community-Based Services for Children with Special Needs, Children's Residential Services (foster homes and group homes), Open Custody under the *Youth Criminal Justice Act*, Unmarried Parent Services and programming for youth such as the Social Assistance Youth Policy and Youth-at-Risk.

- **Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse**

La Direction des Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse voit à planifier, à concevoir et à surveiller l'ensemble des programmes et des services de protection de l'enfance et de la jeunesse du ministère. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants : Accueil et évaluation, Services de protection de l'enfance, Enfants pris en charge et Services post-tutelle, Services d'adoption, Services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux, Services résidentiels pour enfants (foyers d'accueil et foyers de groupe), Services de garde en milieu ouvert en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, Services aux parents célibataires, tous les programmes pour les jeunes, comme la Politique axée sur la jeunesse et les programmes à l'intention des jeunes à risque.

During the year, the branch was involved in updates to the Child Victims of Abuse and Neglect Protocols and the development of a foster parent recruitment strategy and recruitment materials; it also assisted with the continued development of the Child Welfare Training System. The branch also worked in partnership with the NB Adoption Foundation and the Adoption Council of Canada on the successful conference "Building Lifelong Connections: Permanency Options for Children and Families," which attracted more than 600 participants.

Au cours de l'année, la direction a participé à la mise à jour des protocoles relatifs aux enfants victimes de violence et de négligence et à l'élaboration d'une stratégie de recrutement des familles d'accueil et d'une documentation à cet égard, et elle a contribué à l'élaboration continue du système de formation en protection de l'enfance. La direction a également travaillé en partenariat avec la Fondation du Nouveau-Brunswick pour l'adoption et le Conseil d'adoption du Canada pour présenter avec succès une conférence intitulée « Établir des liens permanents pour la vie : choix de permanence pour les enfants et les familles », qui a attiré plus de 600 participants.

- **Community and Individual Development**

The Community and Individual Development branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental programs and services intended to help develop the community capacity necessary to support the clients of the Department as well as to help individuals achieve and maintain self-sufficiency. Programs and services in this area include Case Management Services for Social Assistance Clients, Career Development Options for Social Assistance Clients, the Community Involvement Program, the Home Orientation and Management Program, the Youth Services Partnership, the Community Raising Children Initiative, Family and Community Volunteer Awards, the Community Volunteer Action Program, and Transition Houses, including the Child Witnesses of Family Violence Program. The branch also liaises between the Department and the First Nations Child and Family Services Agencies that deliver child welfare services in First Nations communities.

- **Développement communautaire et individuel**

La Direction du Développement communautaire et individuel voit à planifier, à concevoir et à surveiller les programmes et les services du ministère destinés à contribuer au renforcement des capacités communautaires qui sont nécessaires pour soutenir les clients du ministère et aider les personnes à devenir autonomes. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants : Services de gestion de cas pour les clients de l'aide sociale, Possibilités de développement de carrière pour les clients de l'aide sociale, Programme de participation communautaire, Programme d'orientation et de gestion du logement, Partenariat pour la prestation de services aux jeunes, Communautés à l'écoute des enfants, Prix de bénévolat pour les familles et les communautés, Programme Action communautaire bénévole, maisons de transition, Programme pour enfants témoins de violence familiale. La direction a aussi assuré la liaison entre le ministère et les organismes de services à l'enfant et à la famille des Premières Nations, qui offrent des services de bien-être de l'enfance dans les communautés des Premières Nations.

During the year, the branch was involved in the implementation of the Preparation to Education, Training and Employment Strategy, which focuses its services on the skills, knowledge and attitudes required to overcome barriers preventing access to education, training and employment. This included surveying clients and case managers to further understand client barriers and developing the capacity to provide Prior Learning Assessment and Recognition (PLAR) portfolio development for clients. The Branch was also involved in the implementation of the strategy for integrated delivery of community development initiatives within our Department, which included further development of the Community Raising Children Web site (CRC Online).

Au cours de l'année, la direction a participé à la mise en œuvre de la stratégie de préparation aux études, à la formation et à l'emploi, qui axe les services sur les compétences, les connaissances et les attitudes nécessaires pour surmonter les obstacles qui nuisent à l'accès aux études, à la formation et à l'emploi. Pour ce faire, la direction a fait enquête auprès des clients et des responsables de cas afin de mieux comprendre les obstacles auxquels font face les clients et elle est maintenant en mesure d'offrir aux clients la préparation d'un dossier d'évaluation et de reconnaissance des acquis. La direction a aussi participé à la mise en œuvre de la stratégie pour la prestation intégrée des projets de développement communautaire du ministère, y compris la mise au point d'un site web sur les Communautés à l'écoute des enfants (CEE en ligne).

- This Web site will facilitate the sharing of information, resources and expertise at the community level to promote healthy childhood development

- Ce site favorisera le partage de renseignements, de ressources et de compétences à l'échelle communautaire afin de promouvoir le développement sain de l'enfant.

- **Nursing Home Services**

The Nursing Home Services branch is responsible for the planning, design, monitoring and inspection of services provided to residents in nursing homes. This branch ensures the safety of residents through the licensing and monitoring of nursing homes, liaising with nursing homes and the NB Association of Nursing Homes on relevant issues and providing professional and program advice to directors of nursing homes.

During the year, the branch continued to work with the NB Association of Nursing Homes, the NB Council of Nursing Home Unions, the NB Nurses Union and the Workplace Health, Safety and Compensation
Commission in their efforts to support and improve workplace health and safety in nursing homes.

In 2004–2005, the Nursing Home Services branch introduced a revised Standard and Policy Manual for the operation of nursing homes. The branch also began work on the development of written policies and procedures to support the processes for the inspection, licensing and monitoring of nursing homes.

- **Services des foyers de soins**

La Direction des services des foyers de soins s'occupe de planifier, de concevoir, de surveiller et d'inspecter les services fournis aux pensionnaires des foyers de soins. Elle voit à la sécurité des pensionnaires en délivrant des permis aux foyers de soins et en se chargeant de leur surveillance, en assurant la liaison avec les foyers de soins et l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick sur les questions pertinentes et en offrant des conseils professionnels aux directeurs des foyers de soins, de même que des conseils en matière de programmes.

Au cours de l'année, la direction a continué de travailler avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, le Conseil des syndicats des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail pour poursuivre les efforts visant à favoriser et à améliorer la santé et la sécurité au travail dans les foyers de soins.

En 2004-2005, la Direction des foyers de soins a adopté un manuel révisé des normes et des directives visant l'exploitation des foyers de soins. La direction a aussi commencé à travailler à l'élaboration de directives et de procédures écrites pour soutenir l'inspection, la délivrance de permis et la surveillance des foyers de soins.

- **Services to Adults with Disabilities and Senior Services**

The Services to Adults with Disabilities and Senior Services branch is responsible for the planning, design and monitoring of all departmental programs and services provided to adults with disabilities and to seniors. Programs and services in this area include the Long-Term Care Services Program, Home Support Services, Adult Residential Facilities (special care homes and community residences), Alternative Family Living Arrangements, Adult Protection, Adult Developmental Activities Programs and Training (ADAPT) Program, Adult Day Care and the Senior Goodwill Ambassadors Program.

- **Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées**

La Direction des Services aux adultes handicapés et aux personnes âgées voit à planifier, à concevoir et à surveiller les programmes et les services du ministère destinés aux adultes handicapés et aux personnes âgées. Ce secteur regroupe les programmes et les services suivants : Programme des soins de longue durée, Services de soutien à domicile, Établissements résidentiels pour adultes (foyers de soins spéciaux et résidences communautaires), Arrangements d'hébergement en famille de remplacement, Protection des adultes, Activités de développement pour adultes, programmes et formation (ADAPF), Accueil de jour pour les adultes, Ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté.

During the year, the branch participated in the work of the Disability Framework Working Group for the implementation of Disability Support pilot projects in the Fredericton and Edmundston regions. The objective of the two-year pilot projects is to test new approaches to supporting persons with disabilities.

Au cours de l'année, la direction a participé aux travaux du Groupe de travail sur le cadre d'orientation pour les personnes handicapées en vue de la mise en œuvre du projet pilote sur le soutien des personnes handicapées dans les régions de Fredericton et d'Edmundston. L'objectif du projet pilote de deux ans est de mettre à l'essai de nouvelles approches pour le soutien des personnes handicapées.

Branch staff made changes to the Standard Family Contribution Policy that allowed families to keep more of their financial resources. These changes went into effect on January 1, 2005.

Le personnel de la direction a modifié la directive sur la contribution financière uniformisée des familles de façon à permettre aux familles de conserver une plus grande partie de leurs ressources financières. Les modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005.

Work was also done on the Comfort and Clothing Allowances for clients in adult residential facilities, which were increased in 2004–2005, as was the hourly rate paid to home support agencies for services to clients under the Long Term Care Program. Further increases will take place over the next three years.

Par ailleurs, l'allocation pour les menues dépenses et les vêtements pour les clients dans les établissements résidentiels pour adultes a augmenté en 2004-2005, tout comme le tarif horaire versé aux organismes de soutien à domicile pour les services fournis aux clients en vertu du Programme des soins de longue durée. D'autres augmentations seront appliquées au cours des trois prochaines années.

The branch participated on the Working Group for the Review of the Adult Victims of Abuse Protocols.

La direction a participé au groupe de travail qui a révisé les protocoles relatifs aux adultes victimes de violence.

Dental Advisory Board

The Dental Advisory Board was established to provide professional advice to the Department in the area of dental benefits. This expert review ensures that social assistance clients receive the best service available within budgetary limits.

In 2004–2005, the Dental Advisory Board met six times to adjudicate 1,519 cases.

Comité consultatif sur les services dentaires

Le Comité consultatif sur les services dentaires a été établi afin de donner des conseils professionnels au ministère dans le domaine des prestations dentaires. Ce comité d'experts veille à ce que les clients de l'aide sociale reçoivent les meilleurs services qui soient dans les limites budgétaires.

En 2004-2005, le Comité consultatif sur les services dentaires a tenu six réunions pour se prononcer sur 1 519 cas.

Medical Advisory Board

The Medical Advisory Board reviews applications for blindness, deafness and disability certification. This certification is used to determine eligibility for social assistance benefits through the Extended Benefits Program.

Commission consultative médicale

La Commission consultative médicale a pour rôle d'examiner les demandes de certification de cécité, de surdité et d'invalidité. Cette certification rend les personnes admissibles aux prestations d'aide sociale par l'entremise du Programme de prestations prolongées.

In 2004–2005, the Medical Advisory Board reviewed a total of 892 applications in the disability, blind and deaf categories of assistance, resulting in approval of 388 applications. The Medical Advisory Board also reviewed a total of 571 applications for the long-term needs designation (including those refused for the disability category of assistance), of which 484 were approved.

En 2004-2005, la Commission consultative médicale a examiné au total 892 demandes de certification d'invalidité, de cécité et de surdité, et 388 demandes ont été approuvées. La Commission a également examiné un total de 571 demandes de désignation des besoins à long terme (y compris celles refusées dans la catégorie d'invalidité), et 484 demandes ont été approuvées.

Property Management

This program provides operational and administrative services in managing the Department's Real Property (land) Portfolio. All of the Department's property assets are held in the name of the New Brunswick Housing Corporation. Through the Corporation, the assets of the Public Housing portfolio, the Rural & Native/Basic Shelter Rental portfolio, and undeveloped land are held and administered. Activities such as acquisitions, dispositions, evaluations, tendering, requests for proposals and sale of urban renewal land are undertaken. Land sale activity improved significantly as the Department undertook initiatives under its housing strategy.

As part of the strategy, larger tracts of land have been successfully marketed, with revenues being used as part of the Province's share in funding the Federal/Provincial Affordable Rental Housing Program. The marketing initiative will be continued in the upcoming fiscal year.

In 2004–2005, program activity yielded land sales in the gross amount of $946,872.86. Land inventory as of March 31, 2005, consisted of 170 lots, with 15.6 acres in developed land and 625.12 in undeveloped residential land.

Gestion des propriétés

Le programme de gestion des propriétés offre des services opérationnels et administratifs dans la gestion du portefeuille des biens réels du ministère. Tous les biens du ministère sont détenus au nom de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. C'est la Société qui détient et administre l'avoir foncier du portefeuille du Programme de logement public et du Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones – logement de base, ainsi que les terrains non aménagés. Parmi les activités entreprises, mentionnons les acquisitions, les aliénations, les évaluations, les appels d'offre, les demandes de propositions et la vente de terrains pour le réaménagement urbain. Les activités de vente de terrains se sont considérablement améliorées cette année grâce aux projets relevant de la stratégie du logement du ministère.

À l'intérieur de la stratégie, d'importantes parcelles ont été vendues, et les recettes ont été affectées au règlement de la part de la province dans le financement du programme fédéral-provincial de logement locatif abordable. L'initiative de commercialisation se poursuivra au cours du prochain exercice.

En 2004-2005, les ventes de terrains ont donné un résultat net de 946 872,86 $. Au 31 mars 2005, l'avoir foncier était constitué de 170 lots, de 15,6 acres de terrains aménagés et de 625,12 acres de terrains résidentiels non aménagés.

Family Income Security Appeals Board

The Family Income Security Appeals Board provides an independent appeals process for applicants and clients who are unhappy with departmental decisions concerning their eligibility and benefits. This is a quasi-judicial tribunal that is independent of the Department. Appeals are heard in the appellant's language of choice.

Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial

La Commission d'appel sur la sécurité du revenu familial offre une procédure d'appel indépendante aux requérants et aux clients qui sont insatisfaits des décisions du ministère par rapport à leur admissibilité et aux prestations. Il s'agit d'un tribunal quasi judiciaire indépendant du ministère. Les appels sont entendus dans la langue choisie par l'appelant.

Its members are people from the community who do not work for the Department. Their job is to provide applicants and clients with an independent review of a departmental decision. The *Family Income Security Act* allows for an initial appointment of up to three years.

Former recipients of income assistance may be members of the board. The board members also ensure that the language requirements of the appellant are met.

A hearing by the Family Income Security Appeal Board (FISAB) is the final step in a two-tiered appeal process. The first step is an administrative review by the Area Reviewer, and the second and final step is an appeal to the board. Given its quasi-judicial nature, the board is required to conduct hearings in a court-like manner according to the rules of natural justice and fairness. Appeals may be filed by an applicant or recipient under the following circumstances:

- Financial assistance has been denied.
- The financial assistance granted is insufficient.
- Financial assistance has been discontinued or reduced.
- Financial assistance has been unreasonably delayed.

The Board also investigates and reports to the Minister on matters under the Act or regulations that may be referred to them by the Minister.

Frequency of Appeals

Over the past six years, the frequency of appeals was as follows:

2004–2005 - 194
2003–2004 – 249
2002–2003 – 198
2001–2002 – 265
2000–2001 – 253
1999–2000 – 298

Appeals by outcome for 2004–2005:

Allowed	34
Dismissed	160

Les membres sont des gens de la collectivité qui ne travaillent pas pour le ministère. Ils sont là pour assurer aux requérants et aux clients une révision indépendante d'une décision du ministère. La *Loi sur la sécurité du revenu familial* prévoit une durée de trois ans pour le mandat initial.

D'anciens bénéficiaires d'aide au revenu peuvent aussi être membres de la Commission. Les membres s'assurent en outre que les exigences linguistiques de l'auteur de l'appel sont satisfaites.

L'audience de la Commission d'appel régionale sur la sécurité du revenu familial est la dernière étape d'un processus d'appel à deux niveaux. La première étape consiste en un examen administratif effectué par un examinateur régional. En raison de son caractère quasi judiciaire, la commission doit tenir ses audiences à la manière d'un tribunal et respecter les règles de justice naturelle et d'équité. Les requérants ou les bénéficiaires peuvent faire appel pour les motifs suivants :

- demande d'aide financière refusée;
- demande d'aide financière accordée mais insuffisante;
- annulation ou réduction de l'aide financière;
- retard déraisonnable dans le versement de l'aide financière.

La Commission peut également enquêter sur tout point que le ministre lui a signalé à l'égard de l'application de la loi et de ses règlements, et elle doit lui rendre compte des résultats de l'enquête.

Fréquence des appels

Voici les chiffres des six dernières années :

2004-2005 - 194
2003-2004 – 249
2002-2003 – 198
2001-2002 – 265
2000-2001 – 253
1999-2000 – 298

Résultats des appels pour 2004-2005 :

Jugements favorables	34
Jugements défavorables	160

Official Languages

The Department of Family and Community Services recognizes its obligations and is committed to actively offering and providing quality services to people in their official language of choice.

This fiscal year, three official languages complaints were received and two were substantiated. Corrective action was taken, and the employees involved were reminded of their obligation to actively offer assistance in the client's official language of choice.

Langues officielles

Le ministère des Services familiaux et communautaires reconnaît ses obligations et s'est engagé à activement offrir et fournir des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix.

Durant l'année financière, le ministère a reçu trois plaintes concernant les langues officielles, dont deux étaient fondées. Des mesures ont été prises pour redresser la situation, et on a rappelé au personnel concerné son obligation d'offrir des services dans la langue choisie par le client.

Appendix 1

2004-2005 Financial Overview

This financial overview was prepared on the basis of the best available information at the time of publication, and therefore may not correspond exactly with the figures that were subsequently published in the public accounts.

Annexe 1

Aperçu financier 2004-2005

Le présent aperçu financier a été préparé à l'aide des renseignements disponibles au moment de la publication et peut par conséquent ne pas correspondre exactement aux données publiées par la suite dans les comptes publics.

Program / Programme	Main Estimate / Budget principal	Expenditures / Dépenses	%	Variance (under) over / Écart plus (moins)	Note
Corporate Services / Services généraux	7,390.6	7,334.1	1.0	(56.5)	1
Income Security / Services de la sécurité du revenu					
Service Delivery Costs / Coûts de la prestation des services	22,120.4	23,666.9	3.3	1,546.5	2
Benefits / Prestations	205,771.0	206,152.7	28.7	381.7	3
Family and Community Social Services / Famille et services sociaux communautaires	400,844.1	406,195.7	56.5	5,351.6	4
Housing / Habitation	72,604.5	72,758.8	10.1	154.3	5
Program Development & Monitoring / Élaboration et surveillance des programmes	3,508.5	2,879.7	0.4	(628.8)	6
Total	712,239.1	718,987.9	100.0	6,748.8	

Numbers are expressed in thousands / Les chiffres sont exprimés en milliers.

Notes:

1. Under expenditure because overhead costs were lower than anticipated.
2. Over expenditure because program delivery costs were higher than anticipated.
3. Over expenditure because there was higher demand than anticipated in client services costs.
4. Over expenditure because of higher than anticipated costs for Child Protection and Long Term Care.
5. Over expenditure because of increased costs to maintain and operate public housing.
6. Under expenditure because overhead costs were lower than anticipated.

Notes :

1. Dépenses moins élevées que prévu en raison de frais généraux plus bas que prévu.
2. Dépenses plus élevées que prévu en raison des coûts de prestation des programmes plus élevés que prévu.
3. Dépenses plus élevées que prévu en raison de la forte demande relative aux coûts des services aux clients.
4. Dépenses plus élevées que prévu en raison de coûts plus élevés que prévu pour la protection de l'enfance et les soins de longue durée.
5. Dépenses plus élevées que prévu en raison des coûts d'entretien et d'exploitation des logements publics.
6. Dépenses moins élevées que prévu en raison des frais généraux plus bas que prévu.